

DIAGNOSTIC PARTAGE DES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES

PREALABLE AU PROGRAMME COORDONNE DE PREVENTION DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE



L'essentiel & plus encore



SOMMAIRE :

INTRODUCTION.....	5
I. LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE	7
A. La Loire, un département de 753 763 habitants, en pleine transition démographique	7
▪ La Loire gagne à nouveau des habitants	7
▪ 7 filières gérontologiques connaissant des évolutions démographiques différentes	7
B. La Loire compte aujourd'hui plus de 200 000 séniors.....	8
▪ Plus d'un ligérien sur quatre est âgé de 60 ans ou plus	10
▪ Plus de 20 000 séniors supplémentaires entre 2007 et 2012.....	11
▪ Projection de population	13
C. Les modes de vie des personnes âgées dans la Loire.....	14
▪ Le domicile ordinaire comme lieu de vie prioritaire :	14
▪ Les migrations résidentielles des personnes âgées de plus de 55 ans	15
Rappel des principaux enjeux en matière de démographie	16
II. LES FACTEURS DE VULNERABILITE PERSONNES AGEES	17
A. L'isolement des personnes âgées.....	17
▪ 29% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile	17
▪ 27% des personnes âgées de 75 ans et plus en situation d'isolement.....	18
▪ Un risque d'isolement également lié au lieu de résidence des séniors.....	19
B. Une fragilité des séniors liée à un niveau de vie parfois plus modeste	22
▪ Le niveau de vie des ménages	22
▪ Un niveau de vie plus élevé après 60 ans et en forte baisse après 75 ans	23
▪ 9% des 60 ans et plus en situation de pauvreté	25
Rappel des principaux facteurs de vulnérabilité	27
III. UNE SANTE PLUS FRAGILE APRES 60 ANS	28
▪ De multiples déterminants de santé.....	28
A. Une santé plus fragile après 60 ans.....	28
▪ Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé	28
▪ 7 201 décès en 2014 dont 90% interviennent après l'âge de 60 ans	29
▪ Les causes de décès et la morbidité.....	31
B. La dépendance des personnes âgées	35
▪ L'évolution de la dépendance des personnes âgées : un phénomène à relativiser	35
▪ Les personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile	36
▪ Un niveau de dépendance des séniors ligériens supérieur au niveau national	37
▪ Les principales causes d'entrée dans l'APA	38
Rappel des principaux indicateurs de santé.....	40
INDICATEUR SYNTHETIQUE DE FRAGILITE	41

INTRODUCTION

Le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, tel qu'il a été adopté en première lecture à l'Assemblée nationale le **17 septembre 2014** et au Sénat le **19 mars 2015**, prévoit la mise en place, dans chaque département, d'une « *Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées* ».

Elle rassemble, au niveau local, les financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour établir sur le territoire départemental un programme coordonné des financements des actions individuelles et collectives de prévention en complément des prestations légales ou réglementaires. Ce programme vise à répondre aux besoins des personnes âgées de soixante ans et plus, recensés, notamment, par le schéma départemental relatif aux personnes en perte d'autonomie et par le projet régional de santé.

Le projet de loi susmentionné prévoit que « *le programme défini par la conférence porte sur :*

1° L'amélioration de l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles favorisant le soutien à domicile, notamment par la promotion de modes innovants d'achat et de mise à disposition et par la prise en compte de l'évaluation prévue au 5° du I de l'article L. 14-10-1 du présent code ;

2° L'attribution du forfait autonomie mentionné au III de l'article L. 313-12 du présent code ;

3° La coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services d'aide et d'accompagnement à domicile intervenant auprès des personnes âgées ;

4° La coordination et l'appui des actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile ;

5° Le soutien aux actions d'accompagnement des proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie ;

6° Le développement d'autres actions collectives de prévention ».

À cette fin, cette conférence réunit, sous la présidence du Département et sous la vice-présidence de l'Agence Régionale de Santé (ARS), des représentants des autres collectivités territoriales, de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH), des régimes de base de l'assurance vieillesse et d'assurance maladie, des fédérations des institutions de retraite complémentaire, des mutuelles ainsi que toute autre personne physique ou morale concernée par les politiques de prévention de la perte d'autonomie.

Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie a annoncé en décembre 2014 son souhait d'initier une préfiguration des conférences en juin 2015 dans certains départements.

Cette préfiguration qui s'inscrit dans le cadre du projet de loi relatif à la santé et du plan national de prévention de la perte d'autonomie, doit permettre de coordonner la politique locale de prévention dans une logique de parcours de santé et plus largement de parcours de vie. Elle répond ainsi à plusieurs objectifs :

- préparer localement et opérationnellement le dispositif de la conférence des financeurs tel que prévu par le projet de loi,
- élaborer une méthodologie d'accompagnement des partenaires,
- anticiper un mode de coopération avec l'ensemble des parties prenantes au niveau local,
- nourrir les futurs décrets d'application notamment des retours d'expérience des départements préfigureurs.
- disposer d'un mode opératoire éprouvé dès la publication des textes.

D'un point de vue organisationnel, un comité de pilotage national, co-présidé par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) associe l'Assemblée

des départements de France, les Départements préfigureurs, des représentants des ARS, des caisses de retraite dans le cadre de l'inter-régime et d'une caisse de retraite locale, de l'ANAH, de l'AGIRC-ARRCO, de la Mutualité Française ainsi que de la CNAMTS. Il est notamment chargé de proposer les outils nécessaires à l'élaboration du programme d'actions coordonnées de prévention de la perte d'autonomie et de suivre les préfigurations en vue de l'élaboration des textes d'application de la loi.

Un comité des préfigureurs, rassemblant les départements pilotes, est par ailleurs installé. Il est l'instance de co-construction opérationnelle des conférences.

Le fonctionnement et le suivi du comité de pilotage national et du comité des préfigureurs sont assurés par un binôme composé de la CNSA et de la DGCS.

Le Ministère a annoncé avoir retenu la candidature du Département de la Loire. Un comité des 26 départements préfigureurs retenus s'est réuni le 2 juin 2015 à PARIS et des groupes de travail ont été organisés durant l'été 2015.

Le Département de la Loire et ses partenaires ont ainsi pour mission :

- d'établir un diagnostic partagé des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus,
- de recenser les actions existantes,
- de définir un programme coordonné de prévention,
- de supprimer les actions redondantes ou de couvrir les zones blanches.

Une convention dont le terme est fixé au 31 décembre 2015 est conclue à cet effet entre la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et le Département de la Loire.

La CNSA s'engage à verser au Département une subvention d'un montant total de 101 883 € et à apporter un appui aux territoires préfigureurs.

Le présent travail constitue donc la première pierre du programme coordonné de prévention du Département de la Loire.

Il repose sur une analyse d'indicateurs qui doit permettre d'identifier les grands objectifs départementaux.

Ses objectifs sont les suivants :

- rappeler le poids des différentes problématiques en termes de démographie, de conditions socio-économiques, d'état de santé et de perte d'autonomie en soulignant autant que possible les évolutions ;
- comparer la situation départementale à la situation régionale et nationale pour aider à en repérer les éventuelles spécificités.

I. LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

A. La Loire, un département de 753 763 habitants, en pleine transition démographique

▪ La Loire gagne à nouveau des habitants

Depuis le début des années 2000, la Loire a renoué avec la croissance démographique. D'abord à un rythme de **+0,2%** par an entre 1999 et 2007, puis une légère accélération entre 2007 et 2012 avec un taux d'accroissement annuel moyen de **+0,35%**. Sur ces deux périodes, la croissance de la population du département de la Loire reste cependant moins dynamique que dans les autres départements de la région Rhône-Alpes (**+0,68%** et **+0,51%**). Les taux ligériens étant plutôt comparables à ceux observés en Auvergne (**+0,29%** et **+0,22%**).

La hausse de la population de **13 095** habitants mesurée entre 2007 et 2012 s'explique à **90%** par le solde naturel (**+11 571** habitants) c'est-à-dire par la différence, sur cette période, entre les naissances et les décès domiciliés dans la Loire. Il s'agit notamment d'une des conséquences de la forte hausse des naissances constatée au début des années 2010 avec un pic en 2012 (**9 473** naissances). Le solde migratoire, également positif (**+1 524** habitants), ne contribue qu'à hauteur de **10%** à la hausse de la population.

Quelques indicateurs clés sur le département de la Loire

- | | |
|--|---|
| - Population en 2007 = 740 659 habitants | - Moyenne d'âge = 41 ans |
| - Population en 2012 = 753 763 habitants | - Naissances en 2014 = 9 183 |
| - Projection en 2020 = 769 000 habitants | - Décès en 2014 = 7 201 |
| - Projection en 2040 = 804 000 habitants | |
| - Superficie = 4 780 km² | - Nombre de communes = 327 |
| - Densité en 2012 = 158 hab. / km² | - Nombre de filières gérontologiques = 7 |

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 et État civil 2014.

▪ 7 filières gérontologiques connaissant des évolutions démographiques différentes

La Loire compte **7 filières gérontologiques** qui sont soit infra-départementales¹, soit inter-départementales². Les Filières couvrent des territoires dont le périmètre a été dessiné par l'ARS Rhône-Alpes en fonction de l'offre sanitaire de référence et des caractéristiques de santé de la population. Ces territoires sont ainsi définis au plus près des habitudes de vie des usagers et des relations entre les professionnels. Pour ce diagnostic, seule la partie ligérienne des filières gérontologiques est observée. Comme le révèle le tableau ci-dessous, les filières gérontologiques ainsi définies correspondent à des territoires de taille et de profils démographiques très différents.

Évolution de la population entre 2007 et 2012 dans les filières de la Loire

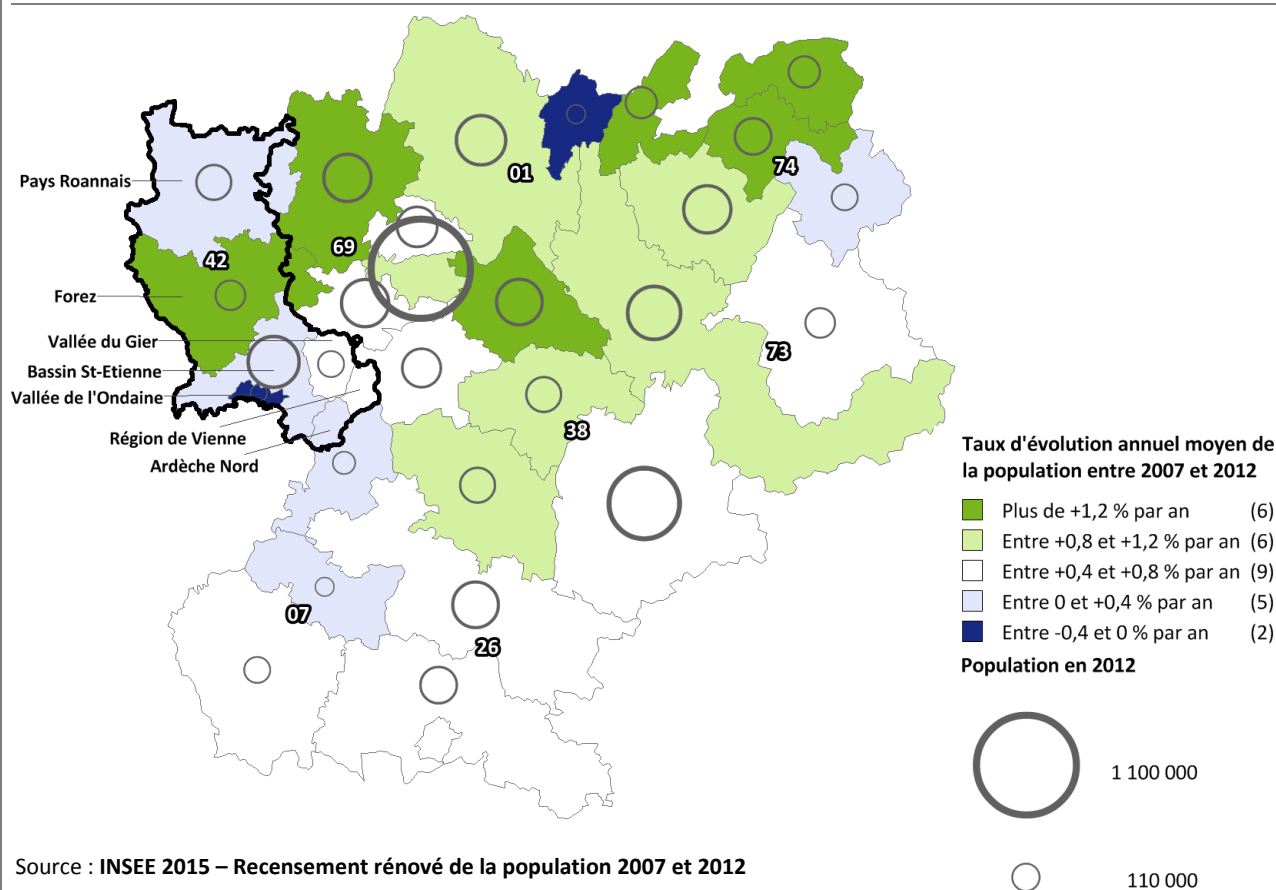
Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	Population en 2007	Population en 2012	Évolution entre 2007 et 2012			
			Solde naturel	Solde migratoire	Évolution totale	Taux d'évolution annuel moyen
Pays Roannais	146 982	150 136	+ 524	+ 2 630	+ 3 154	+ 0,43%
Forez	105 432	112 846	+ 1 878	+ 5 536	+ 7 414	+ 1,37%
Bassin de Saint Etienne	330 228	330 450	+ 6 034	- 5 812	+ 222	+ 0,01%
Vallée du Gier	89 436	91 562	+ 2 501	- 375	+ 2 126	+ 0,47%
Vallée de l'Ondaine	46 335	45 426	+ 362	- 1 271	- 909	- 0,40%
Région de Vienne	15 665	16 658	+ 291	+ 702	+ 993	+ 1,24%
Ardèche Nord	6 590	6 685	- 134	+ 229	+ 95	+ 0,29%
Département de la Loire	740 668	753 763	+ 11 456	+ 1 639	+ 13 095	+ 0,35%

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 et 2007.

¹ Bassin de Saint-Etienne et Vallée du Gier

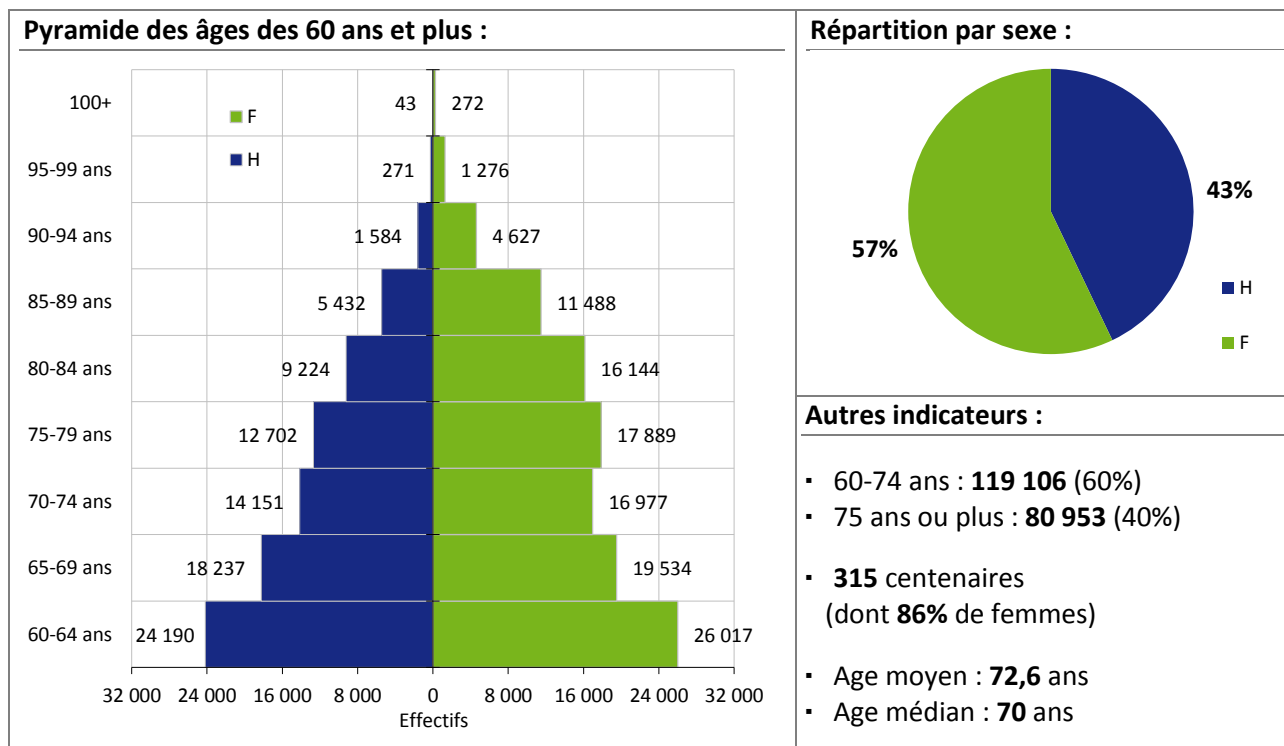
² Pays Roannais et Forez (qui couvrent des communes de la Loire et du Rhône), Région de Vienne (Loire et Isère), Ardèche Nord (Loire et Ardèche) et Vallée de l'Ondaine (Loire et Haute-Loire).

Carte de l'évolution de la population entre 2007 et 2012 par filière gérontologique



B. La Loire compte aujourd'hui plus de 200 000 séniors

Au dernier recensement de la population, le département de la Loire compte **200 059** habitants âgés de 60 ans et plus. Cette tranche d'âge se compose à plus de **57%** de femmes. L'âge médian qui sépare cette population en deux groupes de même effectif se situe entre 70 et 71 ans.



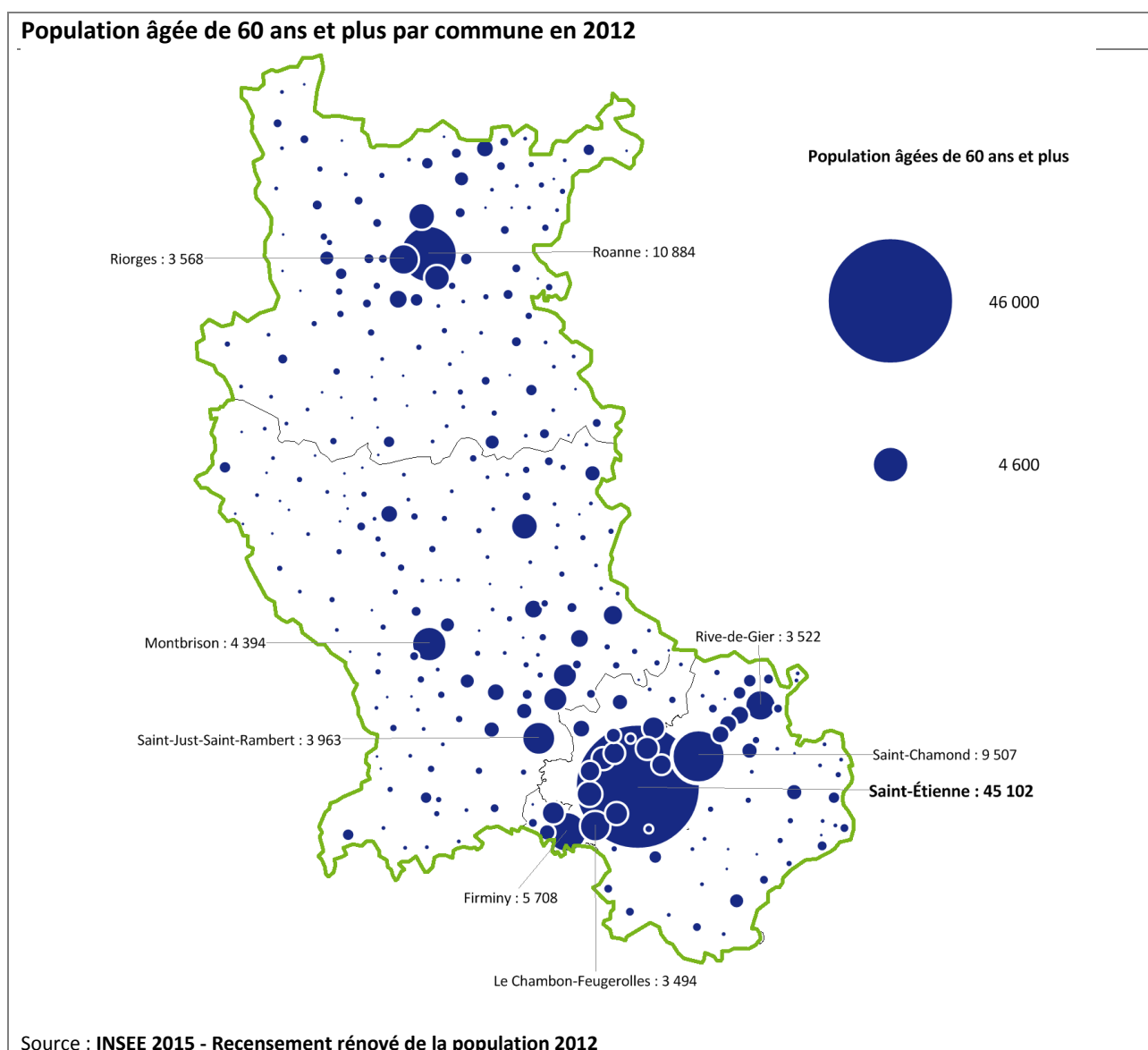
Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012

Répartition de la population des plus de 60 ans par classe d'âge dans les filières de la Loire

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	Population âgées de 60 à 74 ans en 2012	Population âgées de 75 à 89 ans en 2012	Population âgées de 90 ans et plus en 2012	Total : Population âgées de 60 ans et plus en 2012	Poids de la filière / population totale	Poids de la filière / population âgées de 60 ans et plus
Pays du Roannais	26 365	16 263	1 811	44 439	19,9%	22,2%
Forez	17 896	10 078	945	28 919	15,0%	14,5%
Bassin de St-Etienne	50 291	31 555	3 665	85 511	43,8%	42,7%
Vallée du Gier	13 709	7 776	810	22 294	12,1%	11,1%
Vallée de l'Ondaine	7 270	5 221	568	13 059	6,0%	6,5%
Région de Vienne	2 413	1 276	158	3 847	2,2%	1,9%
Ardèche Nord	1 163	710	116	1 989	0,9%	1,0%
Département de la Loire	119 106	72 880	8 073	200 059	100%	100%

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012.

En 2012, la population âgée de 60 ans et plus se concentre essentiellement dans la filière gérontologique du bassin de Saint-Etienne qui représente à elle seule près de **43%** des séniors ligériens. On recense également un nombre importants de personnes âgées dans l'agglomération Roannaise, dans les Vallées du Gier et de l'Ondaine et dans la zone périurbaine au sud du Forez. La ville de Saint-Etienne représente **22,5%** des seniors de la Loire. Roanne, Saint-Chamond et Firminy sont les trois autres communes à franchir le seuil des **5 000** habitants âgés de 60 ans et plus.



- Plus d'un ligérien sur quatre est âgé de 60 ans ou plus

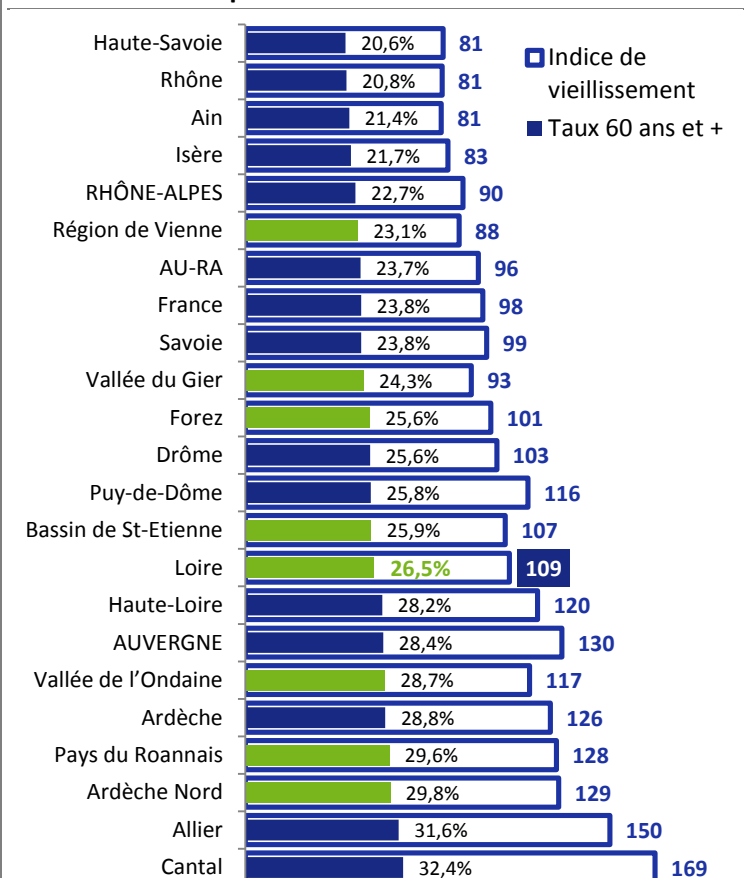
Taux de 60 ans et plus et indice de vieillissement dans les filières de la Loire et en région AU-RA

	Moins de 20 ans	20 - 59 ans	60 ans et plus	Population totale	Taux de 60 ans et plus	Indice de vieillissement
Pays du Roannais	34 694	71 003	44 439	150 136	29,6%	128
Forez	28 597	55 330	28 919	112 846	25,6%	101
Bassin de St-Etienne	79 840	165 099	85 511	330 450	25,9%	107
Vallée du Gier	23 971	45 296	22 294	91 562	24,3%	93
Vallée de l'Ondaine	11 172	21 195	13 059	45 426	28,7%	117
Région de Vienne	4 354	8 457	3 847	16 658	23,1%	88
Ardèche Nord	1 538	3 158	1 989	6 685	29,8%	129
Département de la Loire	184 168	369 536	200 059	753 763	26,5%	109
Auvergne	294 936	674 922	384 245	1 354 104	28,4%	130
Rhône-Alpes	1 605 029	3 298 993	1 437 138	6 341 160	22,7%	90
AU-RA	1 899 965	3 973 916	1 821 383	7 695 264	23,7%	96
France Métropolitaine	15 452 580	32 821 731	15 101 660	63 375 971	23,8%	98

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012.

Les seniors représentent **26,5%** de la population totale de la Loire en 2012. C'est près de **3 points** de plus qu'au niveau national (**23,8%**) et **4 points** par rapport au taux mesuré pour la région Rhône-Alpes (**22,7%**). Le département de la Loire est ici globalement plus proche du taux de la région Auvergne (**28,4%**). La structure par âge de la population ligérienne est similaire à celles de départements tels que le Puy de Dôme ou la Drôme. Au niveau des filières gérontologiques, la part des plus de 60 ans dans la population s'échelonne entre **23,1%** pour la filière de la Région de Vienne et plus de **29 %** dans les filières du Pays du Roannais ou de l'Ardèche Nord.

Taux de 60 ans et plus et indice de vieillissement :



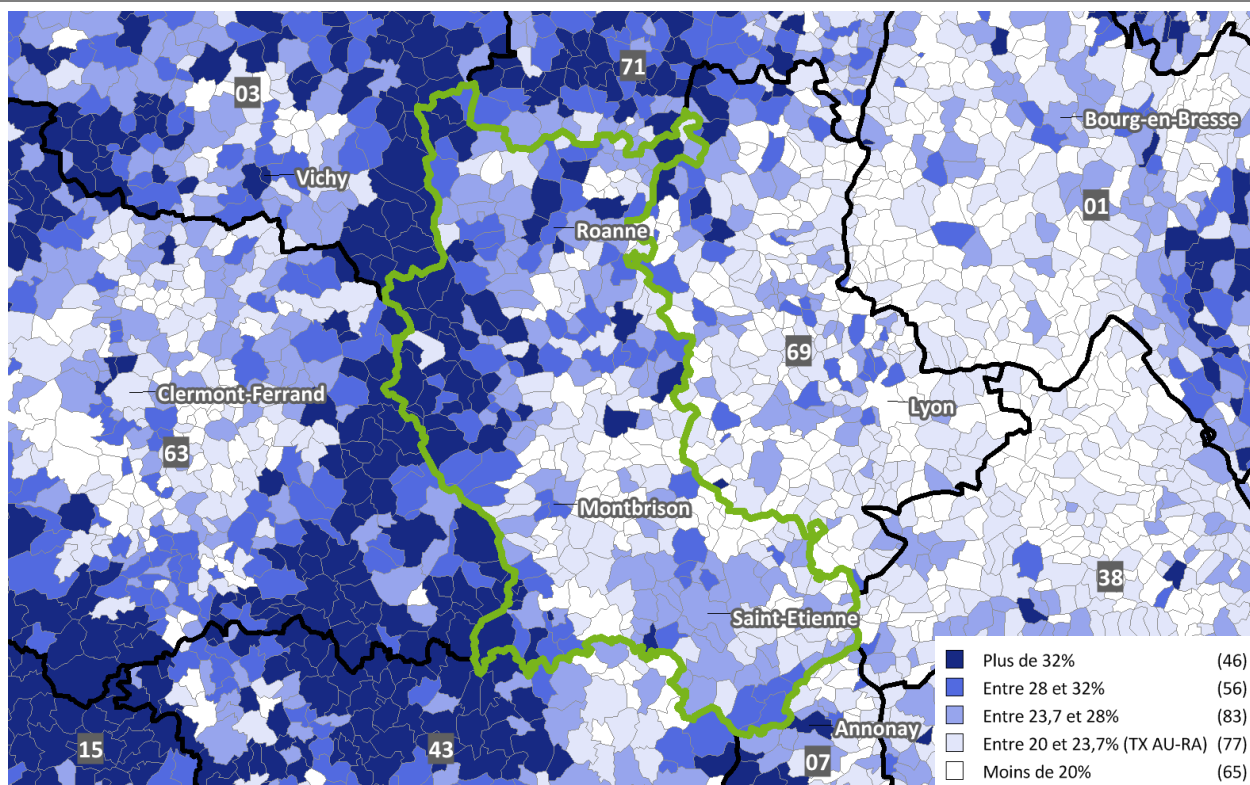
Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012

L'indice de vieillissement mesure le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indicateur permet de décrire la structure par âge de la population. Pour la Loire, il s'élève à **109%**. Cette valeur nous révèle que le département connaît un relatif déséquilibre générationnel entre ces deux tranches d'âge. Les personnes âgées de 60 ans ou plus étant surreprésentées dans la population ligérienne par rapport à ce que l'on observe au niveau national (**98**).

D'un point de vue plus local, la Loire se trouve plutôt en situation intermédiaire entre la jeune région Rhône-Alpes (**90**) et la plus vieillissante région Auvergne (**130**). Dans la Loire, six filières gérontologiques sur sept ont un indice de vieillissement supérieur à celui observé en Rhône-Alpes (**90**). Seule la filière de la région de Vienne dispose d'un ratio seniors / jeunes plus favorable (**88**). Les filières du Pays du Roannais ou de l'Ardèche Nord restent les territoires les plus âgés avec près de **130** seniors pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

La carte par commune de la part des personnes âgées de 60 ans et plus, confirme l'existence de fortes disparités territoriales. **185** communes ont en effet un taux supérieur à celui observé en région Auvergne-Rhône-Alpes (**23,7%**). Les communes les plus vieillissantes se situent principalement dans le nord et l'ouest du département, dans des territoires plutôt ruraux et faiblement peuplés et où l'accès aux commerces et aux services est parfois difficile. Dans une moindre mesure, des taux relativement hauts peuvent également être relevés dans certaines communes de la métropole stéphanoise (**33,3%** à Firminy, **30,7%** à La Talaudière, **29,3%** à Saint-Priest-en-Jarez ...). La présence de structures d'accueil pour personnes âgées sur le territoire de ces communes étant le plus souvent à l'origine de cette particularité démographique.

Part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population par commune en 2012:



Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012

▪ Plus de 20 000 séniors supplémentaires entre 2007 et 2012

Entre 2007 et 2012, l'INSEE a recensé **20 154** ligériens de 60 ans et plus supplémentaires soit une hausse de **11,2%** (+2,1% par an en moyenne). La part de cette tranche d'âge dans la population est ainsi passée de **24,3%** à **26,5%** en 5 ans. Les taux d'évolution les plus rapides sont observés dans les filières les plus « jeunes » (Forez, Région de Vienne). Dans la Loire, la tranche d'âge des plus de 90 ans a augmentée bien plus rapidement (+25,6%) que celle des 60-74 ans (+11,5%) ou celle des 75-89 ans (+9,4%).

Évolution de la population des 60 ans et plus entre 2007 et 2012 dans les filières de la Loire

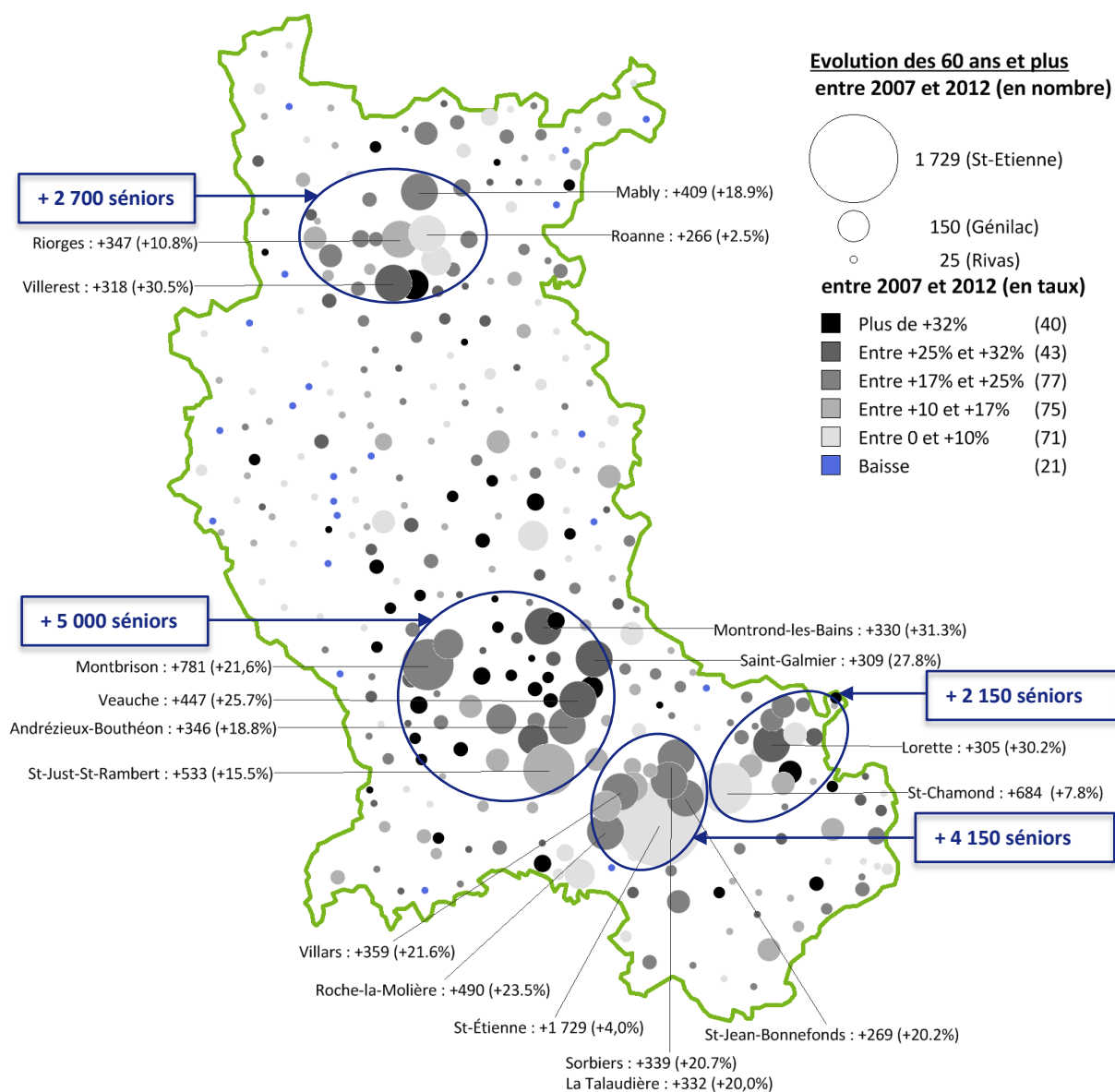
Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	60 à 74 ans		75 à 89 ans		90 ans et plus		Total 60 ans et plus	
	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %	En effectif	En %
Pays du Roannais	+ 2 693	+ 11,4%	+ 1 552	+ 10,5%	+ 302	+ 20,0%	+ 4 547	+ 11,4%
Forez	+ 2 907	+ 19,4%	+ 1 263	+ 14,3%	+ 117	+ 14,1%	+ 4 287	+ 17,4%
Bassin de St-Etienne	+ 4 454	+ 9,7%	+ 2 546	+ 8,8%	+ 783	+ 27,2%	+ 7 783	+ 10,0%
Vallée du Gier	+ 1 385	+ 11,2%	+ 664	+ 9,3%	+ 226	+ 38,7%	+ 2 274	+ 11,4%
Vallée de l'Ondaine	+ 174	+ 2,5%	+ 149	+ 2,9%	+ 165	+ 41,0%	+ 488	+ 3,9%
Région de Vienne	+ 463	+ 23,7%	+ 53	+ 4,4%	+ 45	+ 39,2%	+ 561	+ 17,1%
Ardèche Nord	+ 196	+ 20,2%	+ 11	+ 1,6%	+ 7	+ 6,4%	+ 214	+ 12,0%
Département de la Loire	+ 12 271	+ 11,5%	+ 6 238	+ 9,4%	+ 1 645	+ 25,6%	+ 20 154	+ 11,2%

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012.

La quasi-totalité des communes du département a vu sa population de 60 ans et plus augmenter. Seulement 18 communes comptent moins de seniors en 2012 mais les effectifs perdus restent relativement faibles : **-12** pour Belleroche et Le Chambon-Feugerolles, **-11** pour La Gresle et **-7** pour La Pacaudière. Parmi les **20 155** ligériens de 60 ans et plus supplémentaires, un quart (soit environ **5 000** personnes) réside dans le Forez dans un secteur qui s'étend entre les communes de Montbrison, Saint-Just-St-Rambert, Veauche et Montrond-les-Bains. Les trois autres territoires où le volume de seniors augmentent fortement correspondent aux principales zones urbaines du département : Saint-Etienne et sa couronne (**+ 4 150** personnes environ), Roanne et sa périphérie (**+ 2 700** personnes) et la vallée du Gier (**+ 2 150** personnes). Les taux de croissance les plus rapides sont également enregistrés dans le Forez, dans de petites communes de moins de 2 000 habitants où l'indicateur peut parfois dépasser les **+40%** en 5 ans. Parmi les communes de plus de 5 000 habitants on retiendra la forte progression de Montrond-les-Bains (**+31,3%**), Villerest (**+30,5%**), Lorette (**+30,2%**), Saint-Galmier (**+27,8%**), Veauche (**+25,7%**), Roche-la-Molière (**+23,5%**), Villars (**+21,7%**) et Montbrison (**+21,6%**).

Il est important de noter qu'une forte augmentation des personnes de 60 ans et plus ne se traduit pas systématiquement par un vieillissement de la population. Cette progression peut en effet être compensée dans certains territoires (notamment dans le Forez) par celle des jeunes générations.

Évolution de la population âgée de 60 ans et plus par commune entre 2007 et 2012

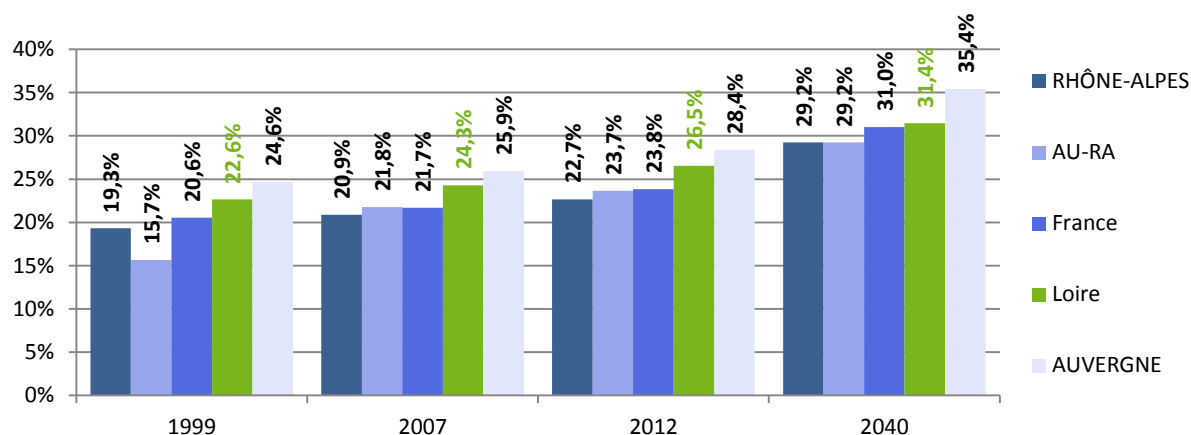


Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012

■ Projection de population

À l'horizon 2040, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population des seniors ligériens devrait franchir la barre des **250 000** individus soit **31,4%** de la population. Ce taux sera quasiment équivalent au niveau national (**31%**) réduisant ainsi de **trois points** l'écart observé avec la Loire en 2012. Cette forte augmentation de la part des seniors dans la population devrait s'infléchir à partir de 2035 lorsque les générations issues du baby-boom¹ auront toutes plus de 60 ans.

Évolution de la part des seniors dans la population :

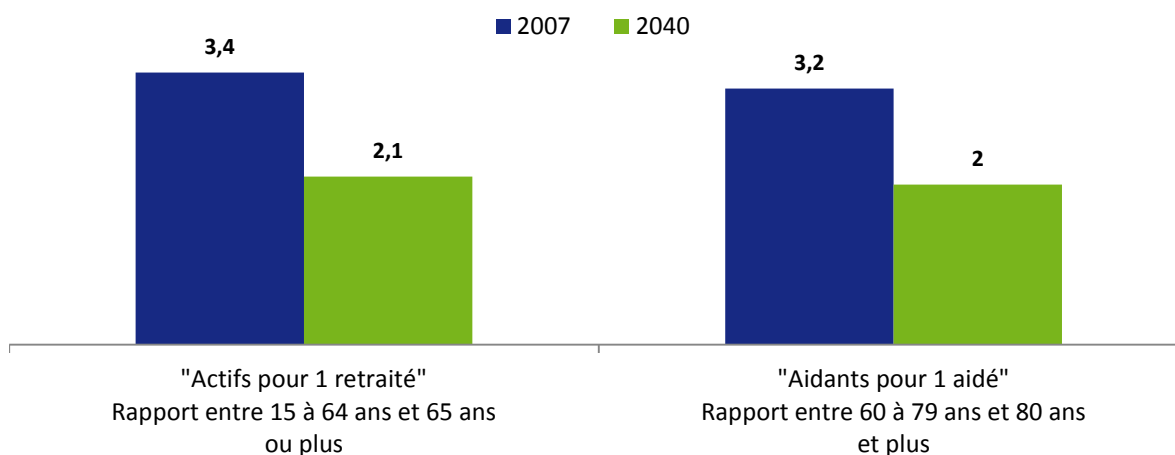


Sources : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 et projection de population à l'horizon 2040 (modèle OMPHALE, scénario central)

Selon ces hypothèses de projection de population :

- La tranche d'âge des 65 ans et plus devrait augmenter de plus de **50%**. En 2040, on compterait ainsi **2,1** personnes en âge d'être actives (population âgée entre 15 et 65 ans) **pour** 1 personne en âge d'être à la retraite (population âgée de 65 ans et plus). Ce ratio était de **3,4 pour 1** en 2007.
- La tranche d'âge des 80 ans et plus devrait doubler dans la Loire entre 2007 et 2040 en passant de 42 000 à 84 000 individus. En 2040, on recenserait ainsi **2** personnes appartenant à la génération des aidants potentiels (population âgée entre 60 et 79 ans) **pour** 1 personne de 80 ans et plus (potentiellement dépendante). Ce ratio était de **3,2 pour 1** en 2007.

Évolution des ratios actifs / 1 retraité et aidants / 1 aidé à l'horizon 2040



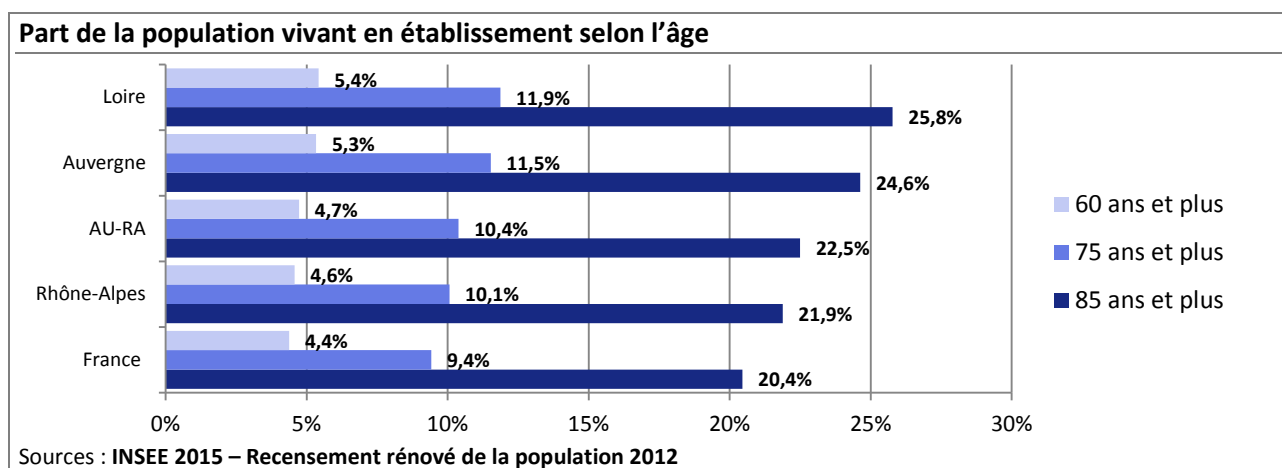
Sources : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 et projection de population à l'horizon 2040 (modèle OMPHALE, scénario central)

¹ Générations nées après la seconde guerre mondiale et avant 1975

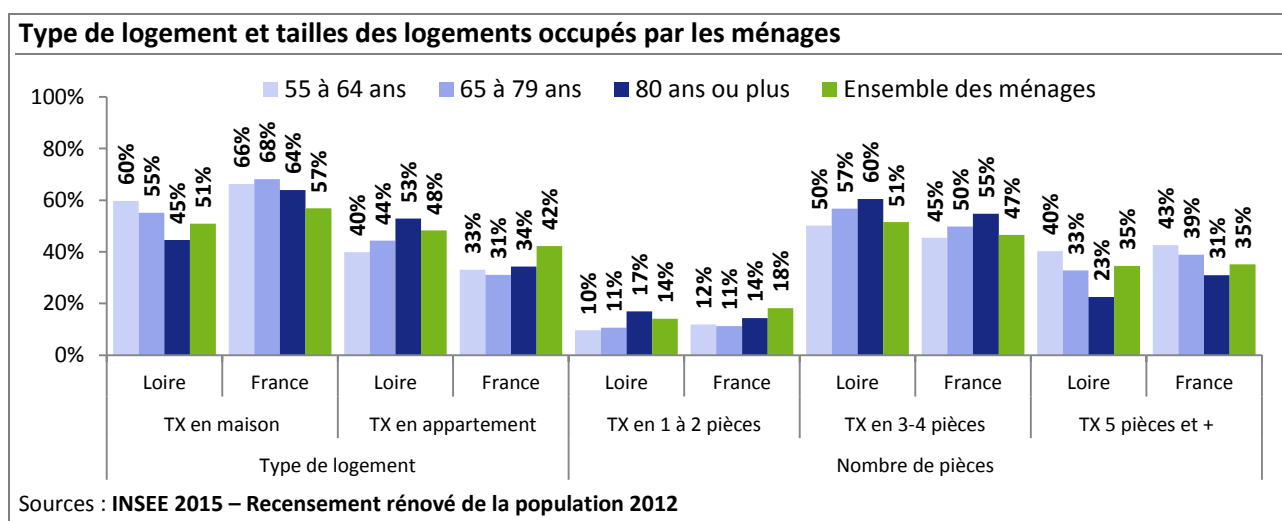
C. Les modes de vie des personnes âgées dans la Loire

Le domicile ordinaire comme lieu de vie prioritaire :

Selon les données du recensement de la population de 2012, près de **95%** des personnes âgées de 60 ans et plus résident à domicile, ce taux reste relativement élevé après 75 ans (**88%**). Pour les personnes âgées de 85 ans et plus, la part des personnes vivant en établissement¹ reste minoritaire et correspond à un quart de la tranche d'âge (**25,8%**). À partir de 75 ans, et a fortiori après 85 ans, la part de la population en établissement dans la Loire est cependant significativement plus importante qu'au niveau régional (Rhône-Alpes : **21,9%**, Auvergne : **24,6%**) ou national (**20,4%**).



Dans la Loire, les ménages dont la personne de référence est âgée de 55 ans et plus résident majoritairement dans une maison (**55%**). Les appartements représentent quant à eux **45%** des résidences principales pour cette tranche d'âge. À partir de 80 ans, la répartition s'inverse avec **53%** des ménages en appartement, **45%** en maison et **3%** dans un autre type de logement². Quel que soit l'âge de la personne de référence, les ménages ligériens résident plus souvent en appartement (**48%**) que dans le reste de la France (**42%**) et comme le révèle le graphique ci-dessous, cet écart avec le niveau national s'accroît avec l'âge. L'autre particularité des logements occupés par les ménages ligériens les plus âgés est leur taille relativement plus faible en nombre de pièces par rapport à ce qui est observé au niveau national. Après 80 ans, **17%** des ménages ligériens résident dans un logement de 2 pièces ou moins et **23%** dans un logement de 5 pièces ou plus contre **11%** et **31%** au niveau national.



¹ C'est-à-dire les personnes vivant en service ou en établissement de moyen ou long séjour, en maison de retraite, en foyer ou en résidence sociale.

² Selon la définition de l'INSEE, les autres types de logement correspondent aux logements-foyers, chambres d'hôtel, habitations de fortune et pièces indépendantes.

▪ Les migrations résidentielles des personnes âgées de plus de 55 ans

Les migrations résidentielles correspondent aux changements de lieu de résidence de la population entre deux périodes de recensement. Le croisement du lieu de résidence actuelle et du lieu de résidence antérieure permet de répartir la population selon 4 catégories :

- la population résidant dans le même logement que 5 ans auparavant,
- la population résidant dans un autre logement de la même commune,
- la population résidant dans une autre commune du même département
- la population résidant dans une autre commune d'un autre département ou à l'étranger.

La « population mobile » correspond à la population appartenant aux trois dernières catégories. Les principaux facteurs explicatifs de la mobilité de la population sont souvent liés aux caractéristiques du ménage (composition et taille du ménage, âge de la personne de référence, activité et revenu) et aux caractéristiques du logement (statut d'occupation, type d'habitat, surface et localisation).

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	55 ans et plus résidant dans le même logement	55 ans et plus vers un autre logement de la même commune	55 ans et plus vers autre commune du département	55 ans et plus ayant quitté le département	55 à 64 ans résidant dans le même logement	65 à 79 ans résidant dans le même logement	80 ans et plus résidant dans le même logement
Pays du Roannais	84,6%	5,2%	6,8%	3,5%	83,2%	88,2%	80,0%
Forez	84,4%	4,0%	8,0%	3,7%	81,4%	88,2%	82,3%
Bassin de St-Etienne	86,3%	7,4%	4,2%	2,1%	84,5%	88,7%	84,8%
Vallée du Gier	88,5%	6,7%	3,0%	1,8%	86,4%	90,7%	88,2%
Vallée de l'Ondaine	85,2%	7,1%	5,7%	2,1%	84,4%	87,9%	80,7%
Région de Vienne	83,3%	3,9%	4,6%	8,2%	82,6%	88,4%	73,4%
Ardèche Nord	80,7%	5,4%	5,6%	8,3%	84,2%	86,7%	64,6%
Département de la Loire	85,7%	6,2%	5,3%	2,8%	83,9%	88,6%	83,0%
Auvergne-Rhône-Alpes	85,7%	4,8%	5,3%	4,1%	83,3%	88,9%	84,3%
France Métropolitaine	85,4%	4,9%	4,9%	4,8%	82,3%	88,8%	84,6%

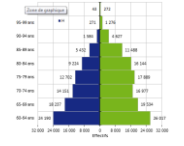
Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2008.

Dans la Loire comme aux niveaux régional et national, la mobilité de la population décroît très rapidement avec l'âge. La part de la population ligérienne mobile s'établit à **62%** pour la tranche d'âge des 25-39 ans, **25%** pour les 40-54 ans, **16%** pour les 55-64 ans et **14%** pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Pour cette dernière génération, des événements importants comme la retraite, le divorce et le veuvage, contribuent à la mobilité tous comme le souhait vivre dans un logement de meilleure qualité et de changer d'environnement. Les **14%** des 65 ans et plus mobiles dans la Loire se décomposent en **11,3%** qui ont changé de logement en restant dans le département de la Loire et moins de **3%** qui résident désormais dans un autre département ou à l'étranger.

En analysant de façon plus détaillée la mobilité des personnes âgées, on observe que c'est entre 65 et 79 ans que la propension à déménager atteint son plus bas niveau. Près de **89%** des personnes de cette tranche d'âge occupent en effet le même logement que 5 ans auparavant. Après 80 ans, la mobilité reprend un peu (**17%**) suite à des événements qui interviennent plus fréquemment tels que le décès du conjoint, l'entrée en établissement ou l'hébergement par la famille.

C'est dans les filières gérontologiques Ardèche Nord et Région de Vienne que l'on observe les taux de mobilité les plus élevés (**19,3%** et **16,7%**). A l'inverse, la population des plus de 55 ans des filières de la vallée du Gier et dans une moindre mesure du Bassin de St-Etienne a moins fréquemment changé de logement que dans le reste du département.

Rappel des principaux enjeux en matière de démographie

ENJEUX 	Une importante population de séniors	Un vieillissement rapide de la population	Un ratio aidant / aidé qui se déséquilibre	Des trajectoires résidentielles multiples
INDICATEURS 	200 000 personnes âgées de 60 ans et plus soit plus d'un ligérien sur quatre.	+2,1% par an en moyenne. + 50 000 séniors à l'horizon 2040	3 pour 1 en 2012 2 pour 1 en 2040	95% résident à domicile. Hausse de la mobilité après 80 ans.
TERRITOIRES 	- Agglomérations de St-Etienne - Agglomérations de Roanne	- Filière du Forez - Filière de la Région de Vienne - Filière Ardèche Nord		- Filière de la Région de Vienne - Filière Ardèche Nord

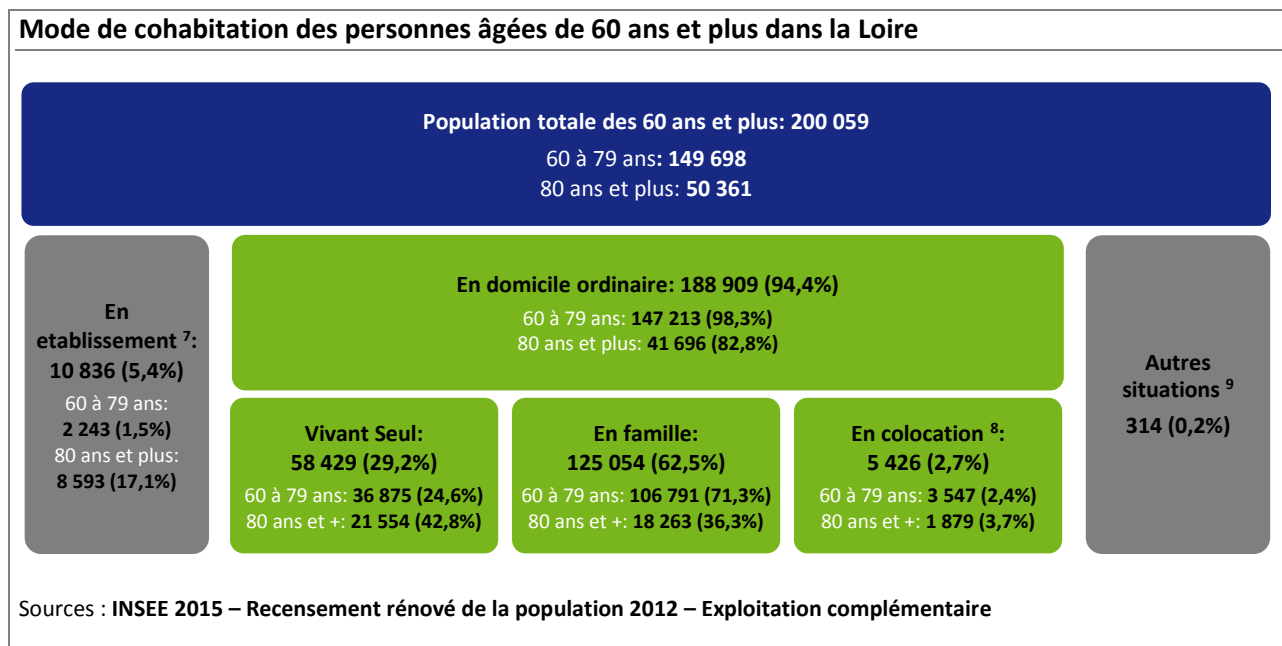
II. LES FACTEURS DE VULNERABILITE PERSONNES AGEES

A. L'isolement des personnes âgées

▪ 29% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile

L'analyse des modes de cohabitation des 60 ans et plus au recensement de la population de 2012 révèle que les deux tiers des personnes âgées résidant à domicile vivent en famille (**62,5%** de la tranche d'âge soit **125 054** personnes) et un peu moins d'un tiers vivent seules (**29%** soit **58 429** personnes). Le solde correspond aux personnes âgées vivant en collocation, c'est-à-dire au sein d'un ménage de plusieurs personnes hors du cadre familial.

Le mode de cohabitation des personnes âgées est très fortement corrélé à leur âge. La tranche d'âge des 80 ans et plus représente par exemple seulement **15%** des personnes âgées vivant en famille (**18 263** sur **125 054**) contre plus de **36%** des personnes vivant seules à domicile (**21 554** sur **58 429**).



Le calcul du taux de personnes vivant seule par tranche d'âge confirme cette analyse (tableau ci-contre). L'indicateur passe en effet de **21%** entre 60 à 69 ans à **29 %** entre 70 et 79 ans et à plus de **43%** après 80 ans. Les tendances sont exactement les mêmes au niveau national et régional en revanche quelques écarts peuvent être observés à l'échelle des filières gérontologiques entre l'Ondaine qui compte une part un peu plus importante de personnes seules et les deux petites filières du Sud du Département où les taux de personnes vivant seules sont légèrement inférieurs à tous âges.

¹ En établissement : service ou en établissement de moyen ou long séjour, en maison de retraite, en foyer ou en résidence sociale.

² En collocation : personne hors famille dans un ménage de plusieurs personnes

³ Autres situations : Membres d'une communauté religieuse, individus en caserne, quartier, base ou camp militaire, individus en établissement social de court séjour, individus en habitation mobile, marins, sans-abri et individus résidant dans une autre catégorie de communauté.

Nombre et taux de personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules par filière gérontologique

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	60 à 69 ans vivant seul		70 à 79 ans vivant seul		80 ans et plus vivant seul		Total 60 ans et plus vivant seul	
	En effectif	En taux	En effectif	En taux	En effectif	En taux	En effectif	En taux
Pays du Roannais	4 331	22%	3 874	29%	4 810	42%	13 014	29%
Forez	2 441	18%	2 455	28%	2 778	42%	7 675	27%
Bassin de St-Etienne	8 201	22%	8 071	30%	9 527	43%	25 799	30%
Vallée du Gier	2 110	21%	1 945	28%	2 294	43%	6 350	28%
Vallée de l'Ondaine	1 161	22%	1 400	33%	1 590	44%	4 151	32%
Région de Vienne	282	15%	296	27%	341	37%	919	24%
Ardèche Nord	172	20%	135	24%	214	38%	521	26%
Département de la Loire	18 698	21,3%	18 176	29%	21 554	43%	58 429	29%
Auvergne	37 264	22%	35 299	30%	40 473	42%	113 036	29%
Rhône-Alpes	144 843	22%	125 638	29%	140 827	42%	411 309	29%
AU-RA	182 107	22%	160 937	29%	181 300	42%	524 345	29%
France Métropolitaine	1 487 941	22%	1 331 909	29%	1 524 357	43%	4 344 208	29%

Source : INSEE 2015 - Recensement rénové de la population 2012.

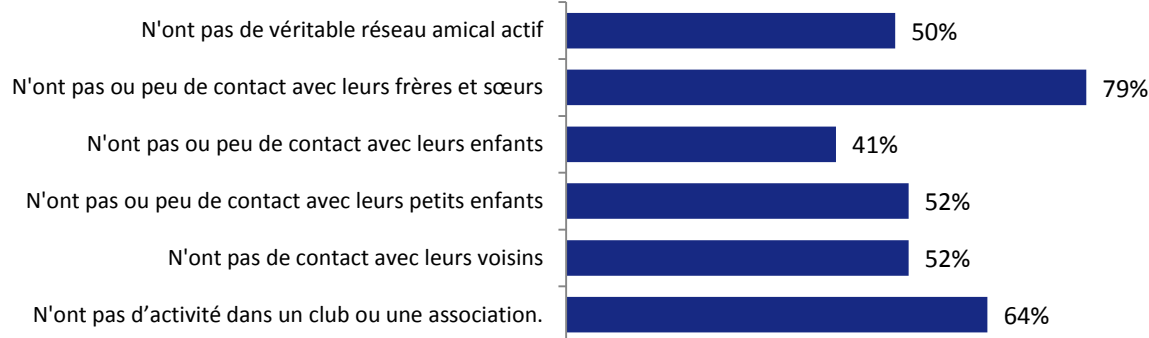
■ 27% des personnes âgées de 75 ans et plus en situation d'isolement

L'enquête « Les solitudes en France » menée chaque année par la Fondation de France révèle dans son édition 2014 qu'un **français sur 8** est seul soit environ 5 millions de personnes qui selon la définition retenue pour cette étude « *n'ont pas de relations sociales au sein des cinq réseaux de sociabilité : familial, professionnel, amical, affinitaire ou de voisinage* ».

De toutes les générations, c'est celle des plus de 75 ans qui est la plus touchée par la solitude et par la montée de ce phénomène. Ainsi, entre 2010 et 2014, l'isolement des personnes âgées de 75 ans et plus s'est considérablement aggravé passant de **16 à 27 %**. Les causes de cette hausse sont multiples: augmentation des situations de handicap, moindre investissement dans les réseaux associatifs et difficultés accrues à maintenir un réseau amical.

Autres informations apportées par l'enquête sur l'isolement des 75 ans et plus

Part des 75 ans et plus qui ...



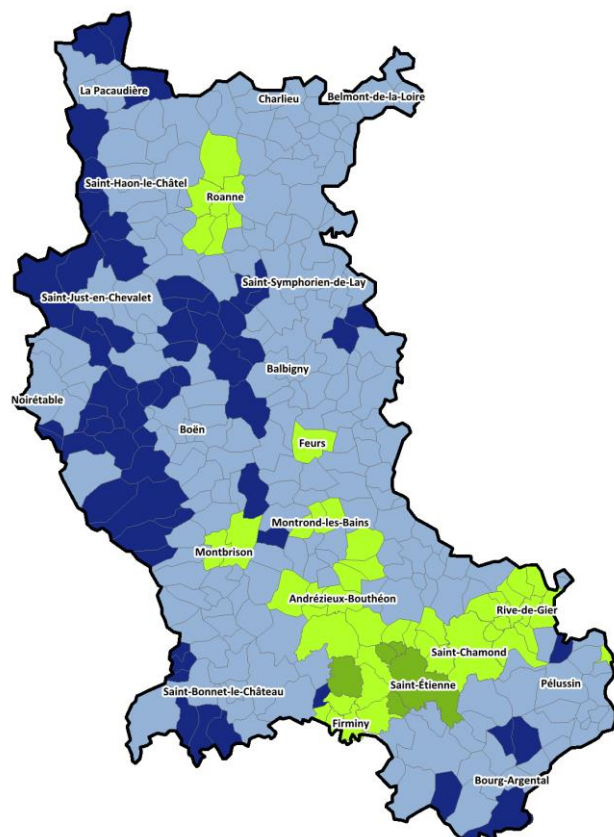
Source : Fondation de France 2014 - Enquête « Les solitudes en France »

L'enquête établit également que la solitude des personnes âgées est plus visible et s'amplifie plus rapidement dans les grandes villes. Ainsi **33%** des personnes âgées vivant dans une ville de plus de 100 000 habitants sont en situation d'isolement contre seulement **21%** des personnes âgées résidant dans une commune rurale.

¹ En colocation : personne hors famille dans un ménage de plusieurs personnes

▪ Un risque d'isolement également lié au lieu de résidence des seniors

Au regard de la densité de population des communes :



Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable. Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, l'INSEE a développé une grille communale de densité s'appuyant sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune. Cette méthode permet de caractériser les communes en fonction de l'importance des zones agglomérées repérées sur leur territoire.

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes représentées dans la carte ci-contre et détaillées dans la légende ci-dessous:

	Communes densément peuplées	(4)
	Communes de catégorie intermédiaire	(48)
	Communes peu denses	(215)
	Communes très peu denses	(60)

Répartition de la population de 60 ans et plus selon la grille communale de densité :

	Communes densément peuplées		Communes intermédiaires		Communes peu denses		Communes très peu denses	
Département de la Loire	50 928	25,5%	90 337	45,1%	54 082	27,0%	4 712	2,4%
Rhône-Alpes	401 998	28,0%	548 807	38,2%	455 905	31,7%	30 427	2,1%
France Métropolitaine	4 642 542	30,7%	4 679 957	31,0%	5 019 110	33,2%	760 050	5,0%

Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 - Grille communale de densité.

La répartition de la population par rapport à cette typologie des communes nous révèle qu'un **quart** des personnes âgées de 60 ans et plus dans la Loire réside dans une commune densément peuplée.

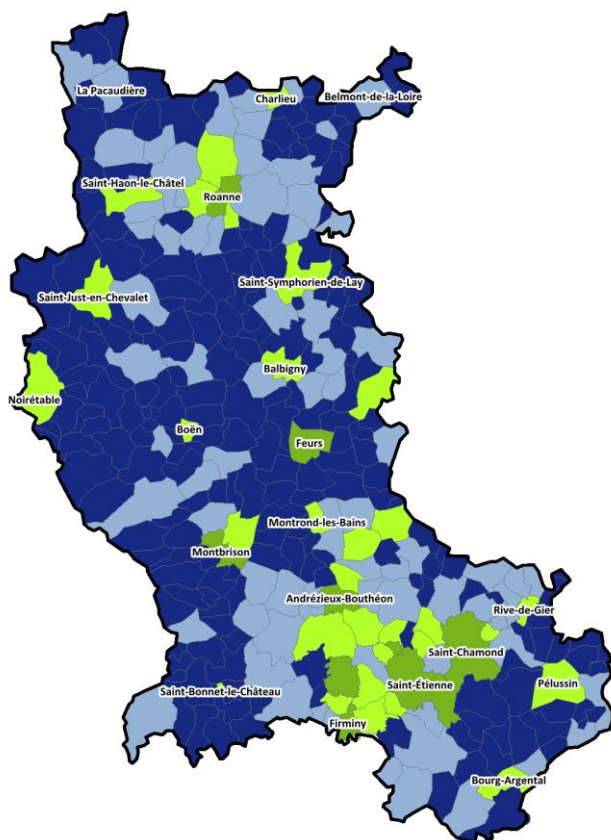
C'est **5 points** de moins qu'au niveau national et **3 points** de moins qu'au niveau de la région Rhône-Alpes.

La principale caractéristique du département de la Loire est sa forte concentration de seniors vivant dans les communes de la classe intermédiaire : **45%** dans la Loire contre **38%** en Rhône-Alpes et seulement **31%** en France Métropolitaine. Enfin, cette typologie nous indique également que les personnes âgées sont quasiment aussi nombreuses à résider en territoires peu à très peu denses que dans une commune densément peuplée. Ainsi **58 794** personnes âgées de 60 ans et plus résident dans un secteur plutôt rural à faible densité de population.

Au regard de la gamme de service offerte sur la commune:

Les ligériens bénéficient globalement d'un accès aisé aux équipements, commerces et services dans la mesure où la Loire est un département plutôt urbain où **71 %** de la population réside dans une agglomération de plus de 10 000 habitants contre **58 %** seulement pour la France de province. Les agglomérations ligériennes disposant d'une grande variété d'équipements, les habitants de la Loire sont plus nombreux qu'ailleurs à bénéficier de service près de chez eux.

La base permanente des équipements (BPE) recense un large éventail d'équipements, de commerces et de services rendus à la population. Le champ actuel de cette source de données de l'INSEE recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé, de l'action sociale, de l'enseignement, du tourisme, du sport, des loisirs, de la culture et des transports. Les équipements sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur le territoire et la proximité du service rendu :



- la **gamme de proximité** (ex: Banque, bureau de poste, électricien, coiffeur, restaurant, épicerie, boulangerie, boucherie, taxi, école, pharmacie, médecin, dentiste, infirmier, kinésithérapeute, ...),
- la **gamme intermédiaire** (ex: gendarmerie police, supermarché, librairie, magasin de vêtements, magasin de bricolage, collège, opticien, laboratoire d'analyse, service d'aide pour personnes âgées, ambulance,...)
- et la **gamme supérieure** (ex: Hypermarché, poissonnerie, lycée, établissement de santé, Urgences, médecins spécialistes, soins à domicile pour personnes âgées, cinéma, ...).

À partir de ce recensement, une typologie des communes en 4 catégories est élaborée en fonction du nombre d'équipements dont chaque commune dispose dans ces trois gammes :

Pôle de services

 Pôle de services supérieurs	(8)
 Pôle de services intermédiaires	(31)
 Pôle de services de proximité	(81)
 Communes non équipées	(207)

Répartition de la population de 60 ans et plus selon la gamme de service offerte sur la commune

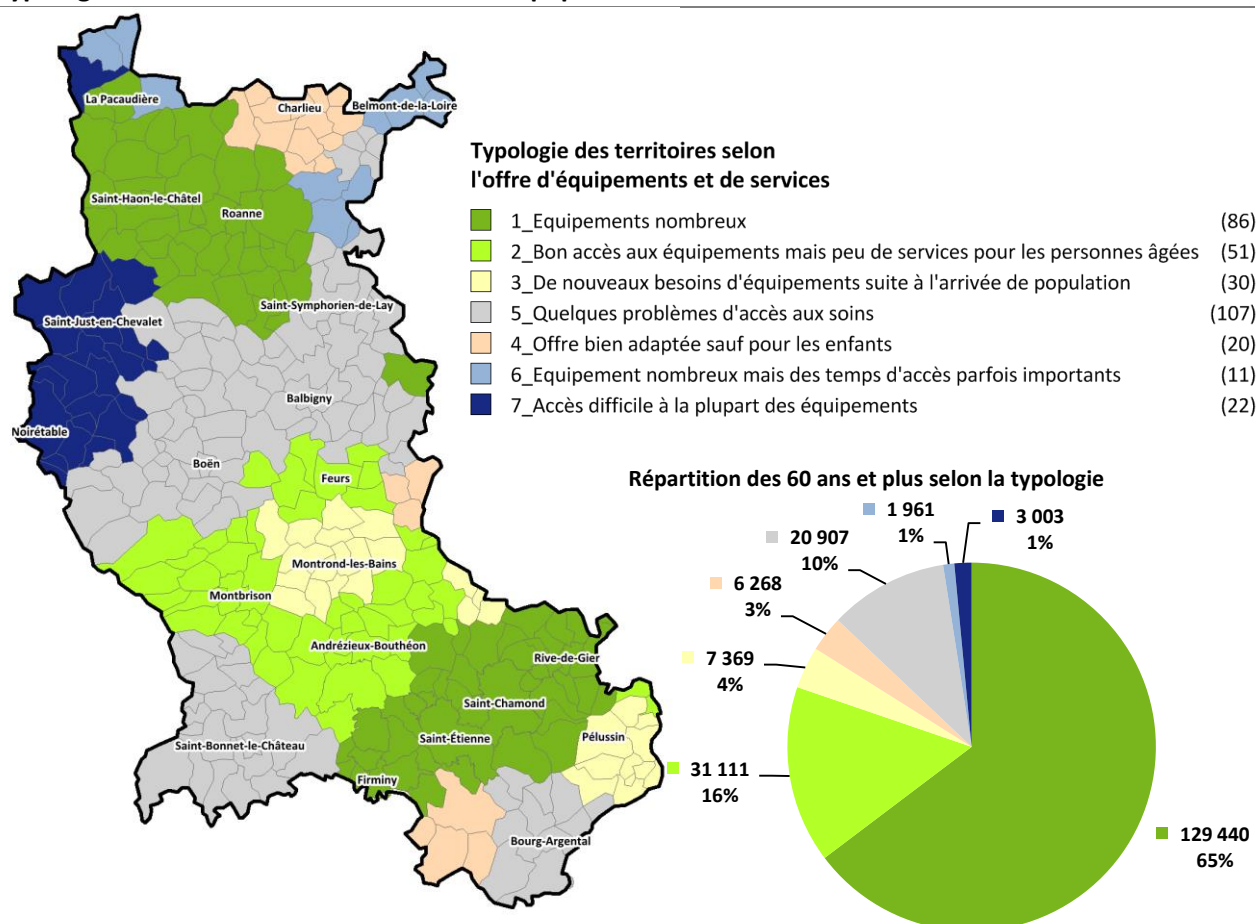
	Pôle de service de proximité uniquement		Pôle intermédiaire		Pôle supérieur		Communes non équipées	
Département de la Loire	41 132	20,6%	52 102	26,0%	82 195	41,1%	29 305	14,6%
Rhône-Alpes	337 486	23,5%	350 348	24,4%	564 903	39,3%	184 401	12,8%
France Métropolitaine	3 115 326	20,6%	3 538 347	23,4%	6 095 892	40,4%	2 352 094	15,6%

Source : INSEE 2015 – Base Permanente des Équipements 2014.

Dans la Loire, **120** communes disposent de suffisamment d'équipements de proximité pour être considérées comme des pôles de services. Ces communes représentent **87,7%** de la population âgées de 60 et plus. Autrement dit, 9 personnes âgées sur 10 disposent sur leur commune de résidence d'au moins la moitié des services et commerce de proximité. A l'inverse, on compte un peu plus de **29 000** seniors qui résident dans une des **207** communes « non équipées » et qui sont contraints de se déplacer sur les pôles de service voisins pour disposer d'une gamme d'équipements plus importante.

Une étude de l'INSEE intitulée « Commerces et services dans la Loire » permet d'approfondir cette analyse en proposant une nouvelle typologie des territoires qui permet de préciser les besoins des ligériens en matière d'équipement et de service.

Typologie des territoires selon l'accès aux équipements et services



Source : INSEE 2012 – La Lettre-Analyses : « Commerces et services dans la Loire »

Si l'on se concentre sur les territoires qui présentent un déficit en matière d'équipement, la typologie réalisée par l'INSEE nous apporte les trois enseignements suivants :

- **31 111** séniors résident dans des bassins qui bénéficient de temps d'accès aux commerces et services relativement faibles mais où les équipements à destination des personnes âgées sont peu présents au regard du nombre de celles-ci. Ces bassins sont plutôt centrés sur des villes de taille moyenne telles que Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert, Feurs ou Chazelles-sur-Lyon. Ces territoires ont des besoins d'équipement aussi bien en matière d'établissements d'hébergement que de services d'aide et de soins à domicile. Avec le vieillissement rapide de la population observé dans ces secteurs, l'adaptation des équipements apparaît comme un enjeu important.
- **20 907** personnes âgées de 60 ans et plus résident dans des bassins qui bénéficient d'une offre globalement adaptée mais dont l'offre médicale reste faible dans la mesure où la densité de médecins généralistes, dentistes, infirmiers et kinésithérapeutes y est moins importante qu'ailleurs. Ces secteurs plutôt ruraux et en voie de périurbanisation connaissent un fort regain d'attractivité depuis le début des années 2000. Ils s'étendent autour de communes telles que Saint-Bonnet-le-Château, Balbigny, Boën ou Panissières.
- Enfin, **3 003** séniors ligériens résidents dans des zones rurales isolées et éloignées des équipements comme le bassin de Noirétable. La population de ces bassins diminue et vieillit. Le nombre d'équipements de proximité rapporté au nombre d'habitants y est souvent plus élevé qu'ailleurs, mais en termes de temps d'accès, l'offre ne suffit pas à compenser la dispersion de la population.

B. Une fragilité des seniors liée à un niveau de vie parfois plus modeste

▪ Le niveau de vie des ménages

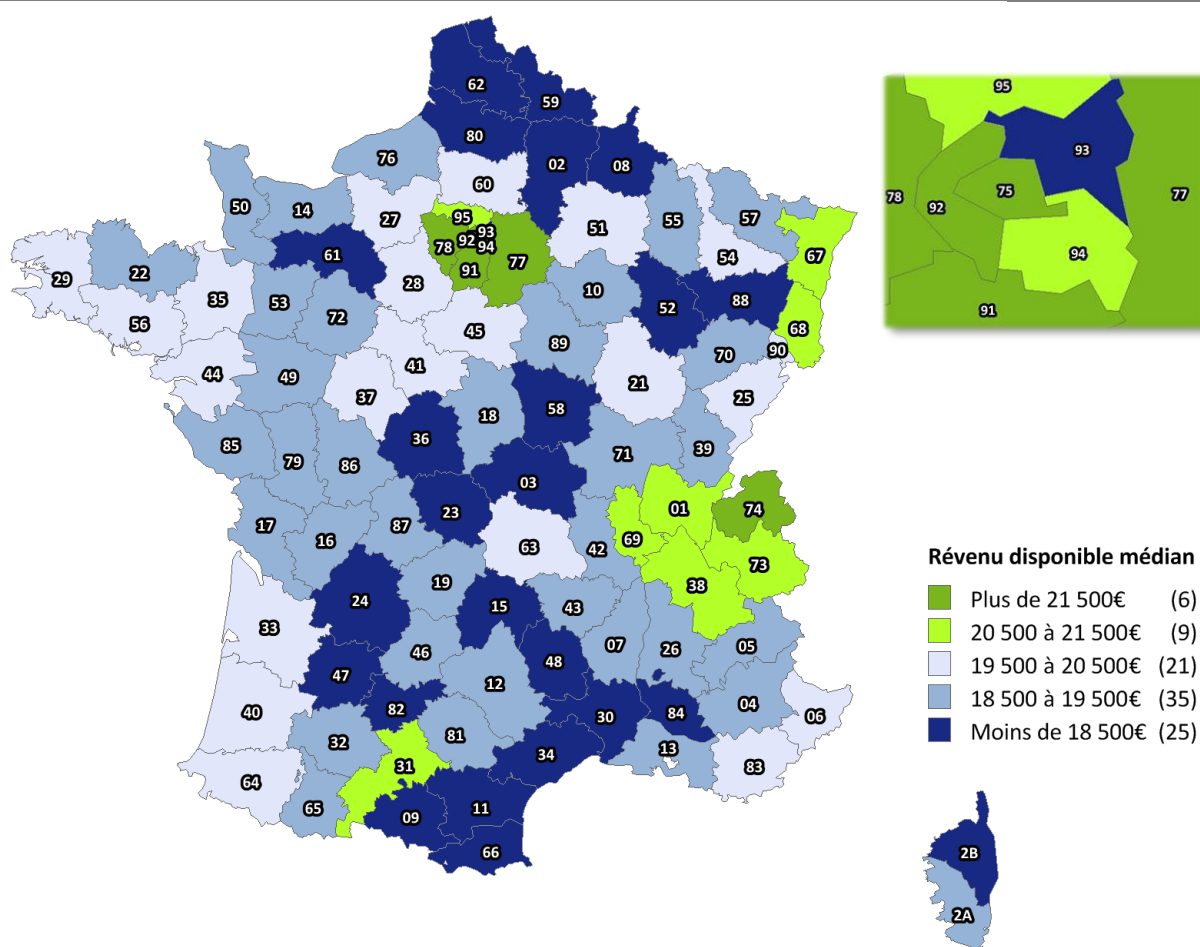
Depuis 2014, l'Insee produit et diffuse le *Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)*. Il s'agit d'une nouvelle source de données sur les revenus des ménages qui est issue du rapprochement des données fiscales et des données sur les prestations sociales. **FiLoSoFi** permet de mesurer le **revenu disponible** d'un ménage qui selon la définition retenue par l'Insee correspond à la somme des revenus d'activité, des revenus du patrimoine, des revenus de remplacement (pensions de retraite et indemnités de chômage) et des prestations sociales à laquelle sont retranchés les impôts directs et les prélèvements sociaux.

Le **niveau de vie** d'un ménage correspond au revenu disponible divisé par le nombre d'unités de consommation qui le compose. Pour tenir compte des économies d'échelle procurées par la vie commune, les unités de consommation sont calculées selon la pondération suivante : une UC est attribuée pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



En 2012, le niveau de vie médian des ménages ligériens s'élève à **18 866 €**. Cet indicateur signifie que la moitié de la population ligérienne dispose d'un niveau de vie inférieur à **1 572€** par mois. À titre de comparaison, le niveau de vie médian en France métropolitaine sur l'ensemble de la population est de **19 786€** (soit **1 649 €** par mois).

Carte du niveau de vie médian de l'ensemble de la population par département en 2012



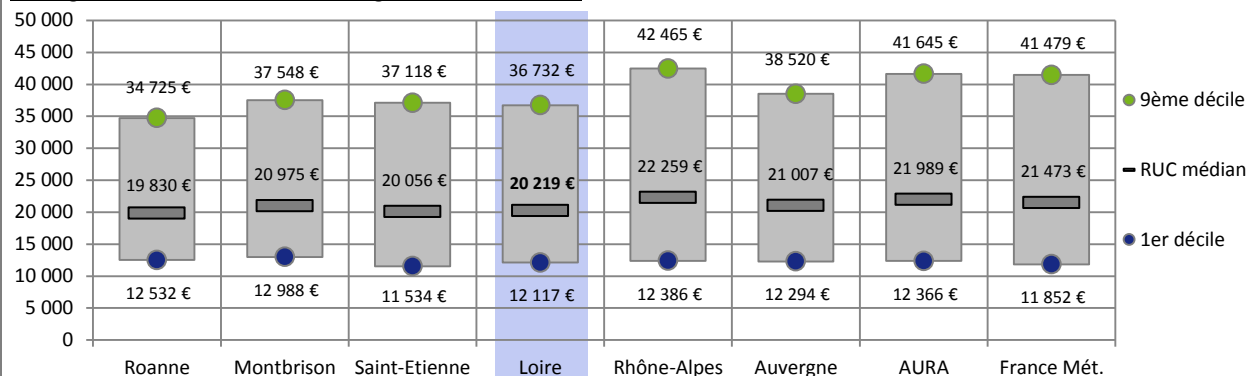
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social & fiscal 2012

- **Un niveau de vie plus élevé après 60 ans et en forte baisse après 75 ans**

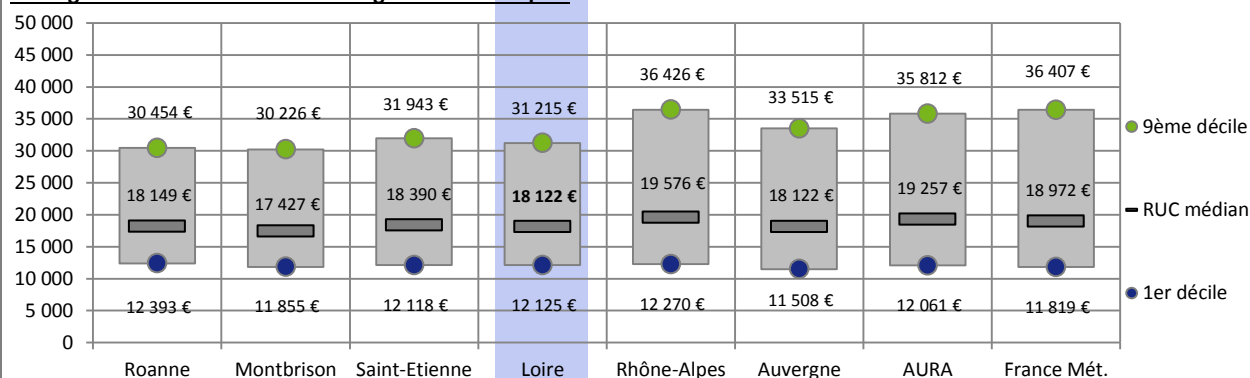
Les données publiées par l'Insee par l'intermédiaire du dispositif **FiLoSoFi** permettent également de disposer d'indicateurs détaillés selon la tranche d'âge du référent fiscal du ménage. Ainsi, pour les ménages ligériens dont le référent fiscal est âgé de 60 ans et plus le revenu disponible médian par unité de consommation s'élève à **20 219€** entre 60 et 74 ans et seulement **18 122€** après 75 ans. La tranche d'âge des 60-74 ans dispose d'un niveau de vie assez largement supérieur à celui de la population tout âge confondu. En revanche, la tendance s'inverse rapidement après 75 ans avec un niveau de vie en dessous de la moyenne départementale.

Distribution du revenu disponible par UC selon l'âge du référent fiscal du ménage (en € / an)

Ménages dont le référent fiscal est âgé entre 60 et 74 ans



Ménages dont le référent fiscal est âgé de 75 ans et plus



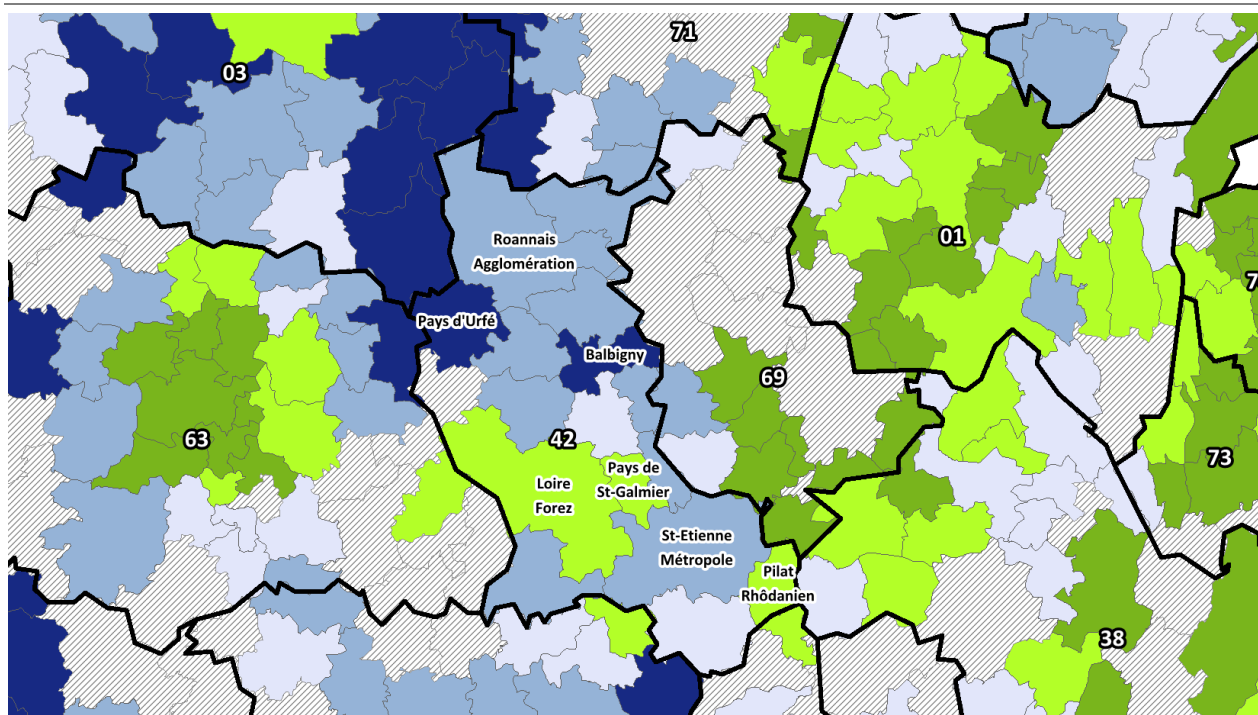
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social & fiscal 2012

Le niveau de vie des séniors ligériens est nettement plus faible que celui des 60 ans et plus de la région Rhône-Alpes (**22 259€** et **19 576€** pour les mêmes tranches d'âge). Un constat qu'il faut toutefois nuancer dans la mesure où les ménages rhônalpins affichent un niveau de vie parmi les plus élevés de France. Cela-dit, l'indicateur place le département de la Loire au 70^{ème} rang au niveau national et à la 11^{ème} place sur 12 parmi les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes. La situation financière des personnes âgées est plus défavorable dans la Loire qu'au niveau national. Le niveau de vie est également inférieur au niveau de l'ancienne région Auvergne qui dispose pourtant de caractéristiques démographiques assez semblables.

Avant comme après 75 ans, le premier décile mesuré dans la Loire est assez proche de la distribution des revenus des ménages constatée au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les ménages les plus pauvres dans la Loire disposent même d'un niveau de vie légèrement supérieur au niveau national. En revanche, le niveau du 9^{ème} décile est beaucoup plus bas dans la Loire qu'en région ou dans le reste du pays. Les ménages les plus aisés disposent de revenus moins importants dans la Loire. Ce double constat se confirme en mesurant le rapport inter-décile qui nous révèle que les inégalités de revenu sont moins marquées dans la Loire dans la mesure où les personnes âgées possèdent des revenus plus modestes et relativement peu dispersés autour de la médiane (le ratio entre le premier et le neuvième décile est égale à **3** dans la Loire contre **3,5** en France métropolitaine).

La mesure du niveau de vie par arrondissement (dans le graphique précédent) ou par intercommunalité (dans la carte ci-dessous) révèle également de fortes disparités territoriales au sein du département entre des intercommunalités où la situation économique des personnes âgées est plus favorable telle que Loire Forez ou le Pays de Saint-Galmier et des intercommunalités où le niveau de vie est sensiblement inférieur à celui observé aux échelons géographiques supérieurs comme Les Pays d'Urfé, la communauté de communes de Balbigny et les deux grandes agglomérations du département.

Revenu disponible médian par UC des ménages de 60 ans à 74 ans par intercommunalité en 2012:



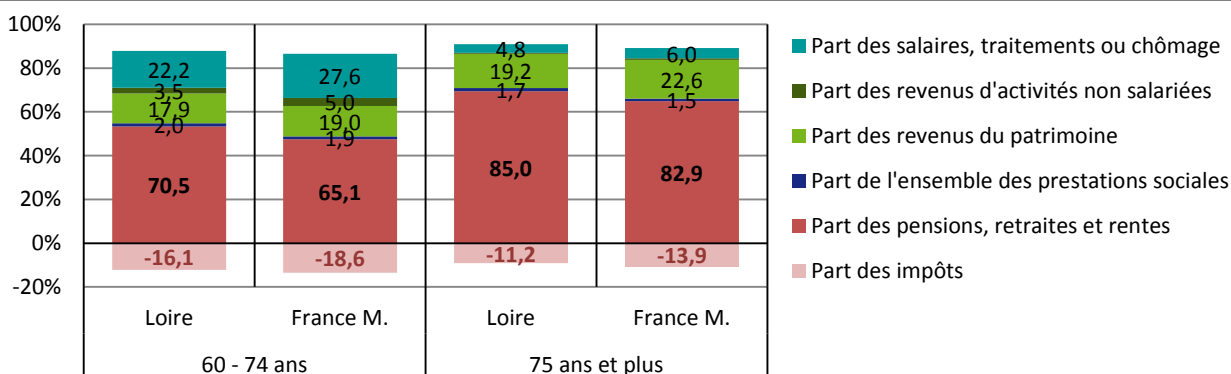
Revenu disponible médian par UC des ménages de 60 ans à 74 ans

Plus de 23 000€ (286)	Entre 20 219 et 21 473€ (France) (415)	Moins de 19 000€ (197)
Entre 21 473 et 23 000€ (311)	Entre 19 000 et 20 219€ (Loire) (436)	Secret statistique (470)

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social & fiscal 2012

Les générations actuellement à la retraite ou qui s'en approchent ont traversé la période de forte croissance économique des trente glorieuses. Ce parcours dans un contexte globalement plus favorable leur permet de bénéficier en moyenne de droits de pension plus élevés que les générations précédentes. Au final les revenus des séniors sont aujourd'hui plus importants grâce à des carrières qui ont été plus complètes et à l'arrivée des femmes sur le marché du travail. Malgré tout, le niveau de vie des ménages observé après 60 ans reste plus modeste dans la Loire qu'au niveau national. Cette situation trouve son explication dans plusieurs facteurs liés notamment à la composition de leur revenu.

Composition du revenu disponible des ménages selon la tranche d'âge



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social & fiscal 2012

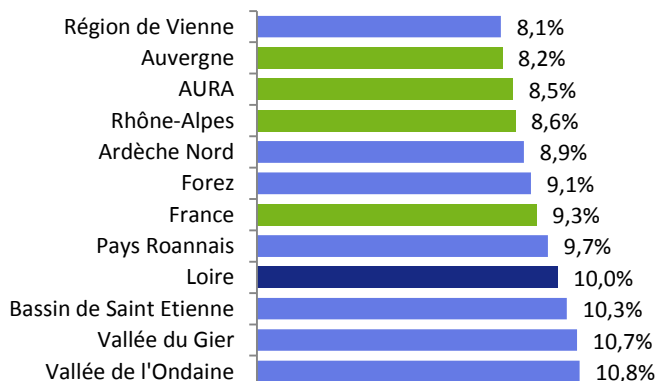
- Les seniors ligériens disposent tout d'abord de moins de revenus complémentaires. Après 60 ans, les salaires ne représentent que **22,2%** des revenus des ménages contre **27,6%** au niveau national. La part des revenus du patrimoine, notamment après 75 ans, est également **trois points** en dessous du niveau national. Enfin, les revenus d'activités non salariées sont moins importants et représentent **3,5%** du revenu contre **5%** en France métropolitaine.
- Les prestations sociales représentent une part plus importante des revenus des seniors ligériens : **2%** contre **1,6%** en région Rhône-Alpes. Cet indicateur révèle des situations de fragilité économique plus fréquentes dans le département.
- Les foyers ligériens dont le référent fiscal est âgé de plus de 60 ans ont un revenu plus largement composé de pensions et de retraite. Elles représentent **70,5%** de leur revenu disponible (**85%** après 75 ans) contre **65,2%** au niveau national (**82,9%** après 75 ans). Hors les **174 700** retraités du régime général résidant dans la Loire disposent de montants de retraite légèrement plus faibles que la moyenne régionale (**712€** contre **729€** en Rhône-Alpes selon les données de l'Assurance retraite au 31/12/2015)
- Les revenus des ménages dans la Loire sont également plus modestes dans la mesure où les actifs ligériens sont plus touchés par le chômage. La situation de crise économique qu'a connue le pays à partir de 2008 s'est fortement fait ressentir dans la Loire. Ainsi, avec un taux de chômage de **10,1%** au 4ème trimestre 2014, la situation du marché de l'emploi reste plus fragile que dans le reste de la région Rhône-Alpes (**8,9%**) et ce constat est encore plus préoccupant au regard de la situation des demandeurs d'emploi de plus de 55 ans notamment dans la métropole stéphanoise et dans le nord du département. Dans ces conditions, de plus en plus de personnes arrivent à l'âge de la retraite avec une vie active en « dent de scie », ponctuée par des périodes de chomages qui diminuent d'autant le niveau de leurs pensions de retraite.

Situations des actifs après 55 ans

Les actifs au chômage après 55 ans

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	Actifs de 55 ans et +	Chômeurs de 55 ans et +
Pays du Roannais	9 305	902
Forez	6 835	624
Bassin de St-Etienne	19 974	2 063
Vallée du Gier	5 113	545
Vallée de l'Ondaine	2 506	269
Région de Vienne	979	80
Ardèche Nord	362	32
Département de la Loire	45 074	4 517

Taux de chômage des 55 ans et plus



Source : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012

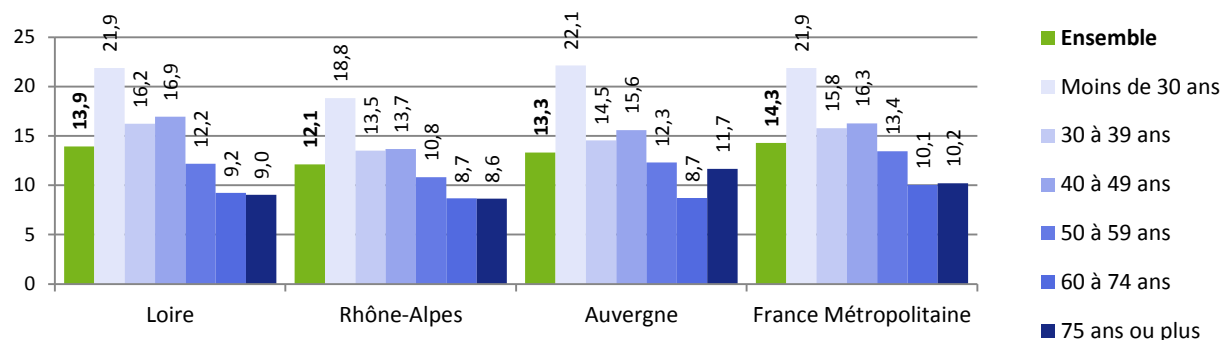
■ 9% des 60 ans et plus en situation de pauvreté

Le taux de pauvreté, qui correspond à la part de la population vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, est de **13,9%** dans la Loire en 2012. Cet indicateur baisse progressivement avec l'âge du référent fiscal du ménage, mais il est toujours de **9,2%** entre 60 et 75 ans et **9%** après 75 ans.

Avec un niveau de vie médian assez nettement inférieur à ce qui est observé aux niveaux national et régional, le taux de pauvreté des personnes âgées de 60 ans et plus dans la Loire est légèrement supérieur à ce qui est mesuré en Rhône-Alpes et en Auvergne et **un point** en dessous du niveau national (Voir graphique suivant)



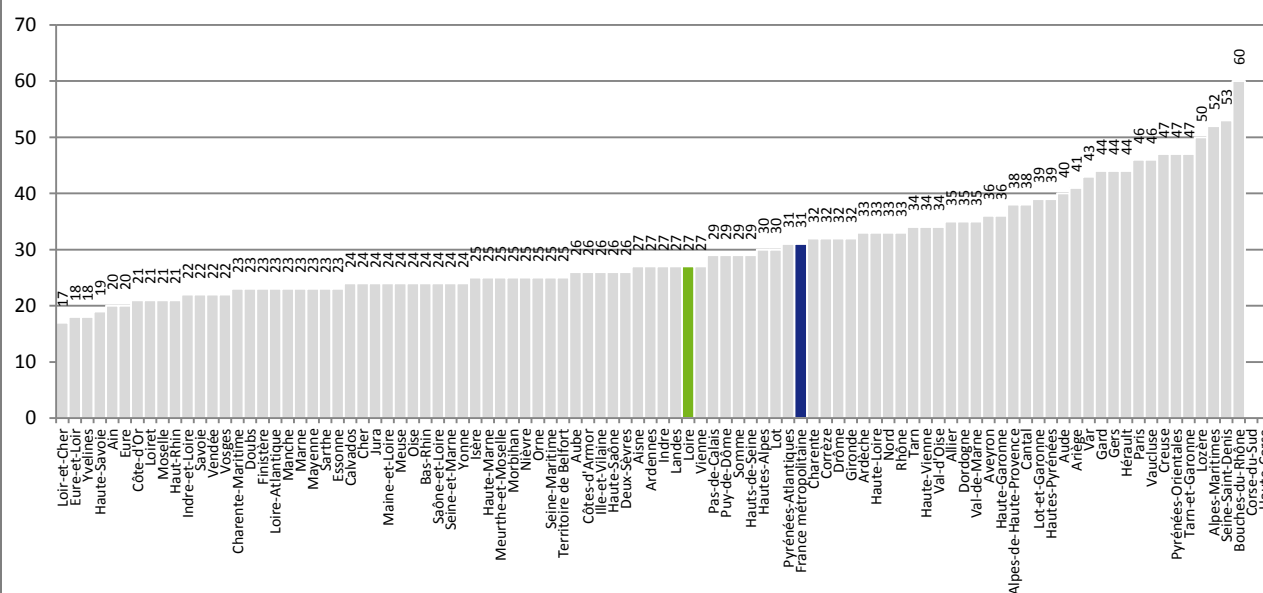
Taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal du ménage (en %)



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social & fiscal 2012

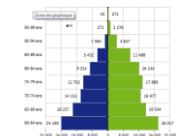
Dans la Loire on recense ainsi **18 250** personnes âgées de 60 ans et plus qui se trouvent en situation de pauvreté au regard de leur niveau de vie. Les plus fragiles d'entre eux, dont les ressources mensuelles sont en dessous du plafond du minimum vieillesse (**801€** pour une personne seule et **1 243€** pour un couple) peuvent prétendre à l'Allocation de solidarité aux Personnes Âgées (ASPA). Dans la Loire, l'Assurance retraite comptabilise **5 345** bénéficiaires du minimum vieillesse soit **27%** des retraités. Cette proportion est identique à celle observée en région Auvergne-Rhône-Alpes et inférieure à celle de la France (**31%**). La part des retraités bénéficiaires du minimum vieillesse dépasse le taux national dans les communes de Saint-Chamond (**33%**) et Roanne (**38%**) et atteint même **51%** à Saint-Etienne.

Taux de bénéficiaires du minimum vieillesse pour 1000 personnes de 60 ans ou plus



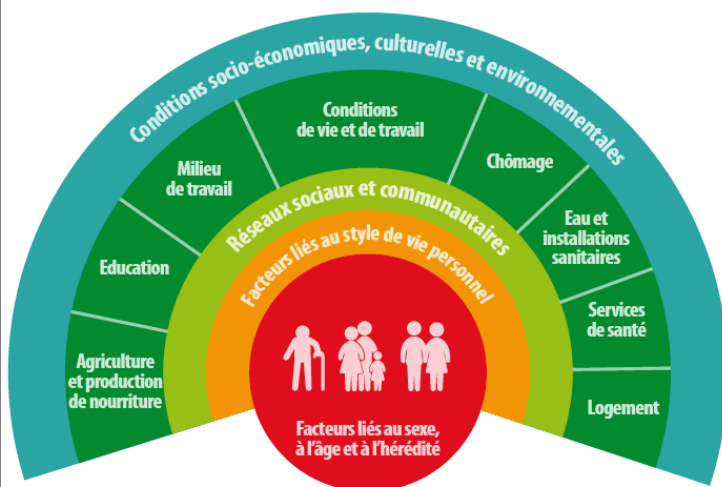
Sources : Indicateurs sociaux départementaux - DREES et CNAV 2013

Rappel des principaux facteurs de vulnérabilité

FACTEURS DE VULNERABILITE	Isolement des personnes âgées		Accessibilité aux équipements et de services de proximité		Des revenus plus modestes
INDICATEURS 	58 429 personnes âgées vivent seules soit 29% de la tranche d'âge.	60 000 personnes âgées résident dans une commune peu dense	15 % des séniors vivent dans une commune peu ou pas équipée	28% vivent dans un territoire où les équipements pour personnes âgées sont insuffisants ou où l'accès à l'offre de soins est difficile	18 250 séniors sous le seuil de pauvreté Plus de 5 000 bénéficiaires du minimum vieillesse
TERRITOIRES 	- Bassin de St-Etienne - Ondaine - Filière du roannais	- Partie rurale du département de la Loire	- Partie rurale du département de la Loire	- Montbrison, Feurs, Andrézieux, St-Bonnet-le-Château, Boën - Noirétable	- Pays d'Urfé - Balbigny - Noirétable - Grandes agglomérations

III. UNE SANTE PLUS FRAGILE APRES 60 ANS

De multiples déterminants de santé



Source : Whitehead, M., Dahlgren G. What can we do about inequalities in health. The lancet, 1991, n° 338 : p. 1059-1063

L'état de santé d'une personne résulte d'interactions complexes entre plusieurs facteurs, au premier rang desquels les caractéristiques individuelles telles que le sexe, l'âge ou l'hérédité). Ainsi, le vieillissement de la population entraînera une augmentation du nombre de personnes dépendantes, dans la région comme au niveau national.

Les comportements ou styles de vie personnels influent également : des populations plus touchées par le tabagisme, une alimentation médiocre, ou la sédentarité, seront plus concernées par certaines pathologies (diabète, cancers, maladies cardio-vasculaires, etc).

Les conditions de vie et de travail, telles qu'un habitat dégradé, une exposition à des conditions de travail dangereuses ou stressantes, un accès médiocre aux services créent également des risques différentiels pour les personnes. L'espérance de vie des cadres,

structurellement plus élevée que celle des ouvriers, reflète ainsi les inégalités sociales face à la mort.

L'état de santé des populations dépend enfin des conditions socio-économiques, culturelles et environnementales comme la qualité de l'eau et de l'air ou l'exposition au gaz radon (massifs central et alpin).

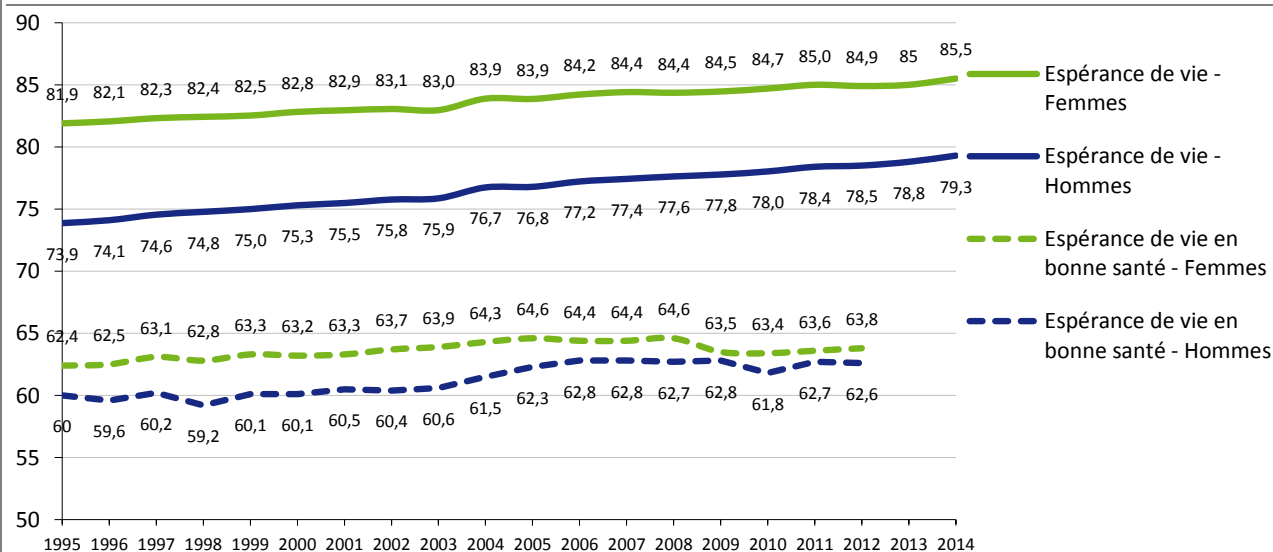
Source : Atlas AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : un regard sur les habitants de la région, leur environnement et leurs conditions de vie

A. Une santé plus fragile après 60 ans

■ Espérance de vie et espérance de vie en bonne santé

L'espérance de vie à la naissance et l'espérance de vie en bonne santé permettent de mesurer les résultats globaux des politiques de santé publique. L'analyse de ces deux indicateurs à différentes échelles géographiques et l'observation de leur évolution dans le temps offrent de nombreux enseignements.

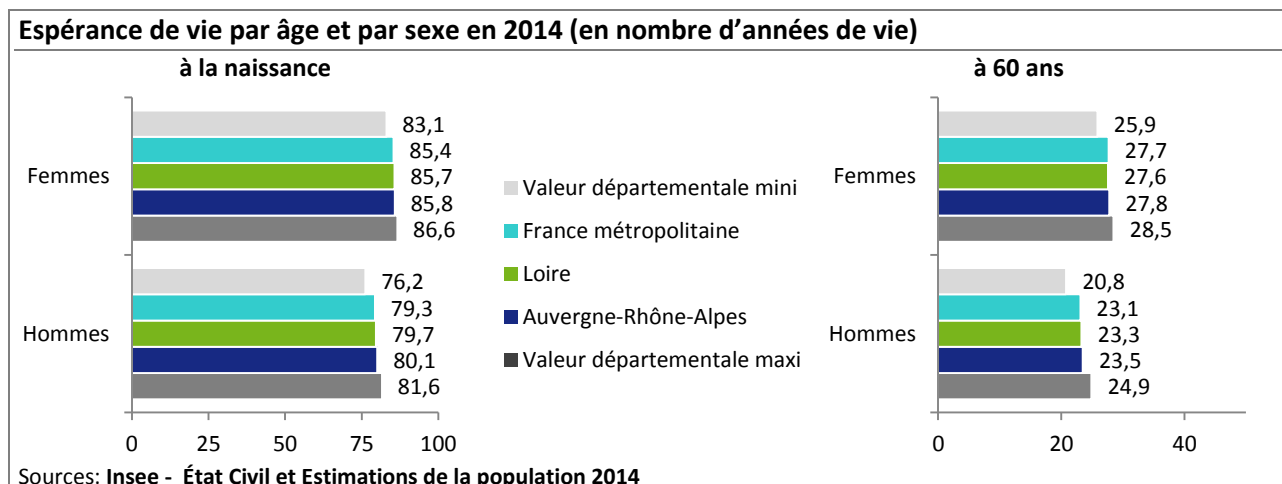
Évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé à la naissance en France



Sources : Insee - État Civil et Estimations de la population Eurostat 2014

Selon la définition de l'INSEE, l'espérance de vie à la naissance est un indicateur de durée moyenne de vie. Il correspond à la moyenne des âges de décès d'une génération fictive qui serait soumise aux conditions de mortalité de l'année considérée.

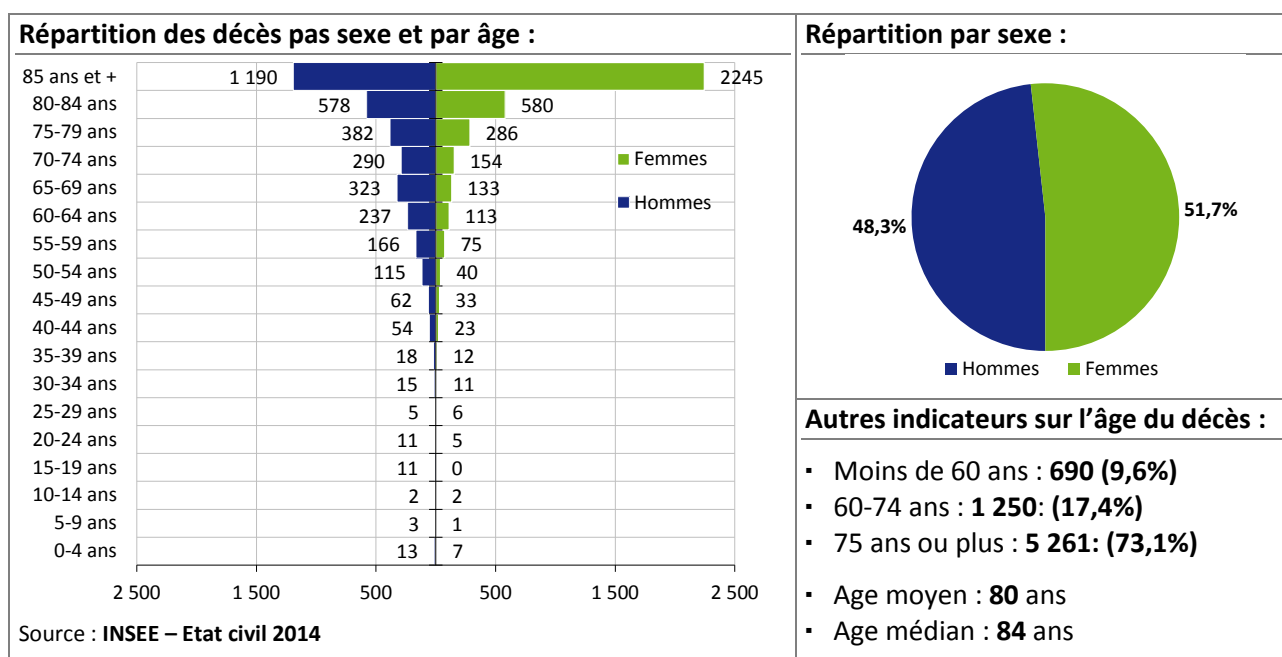
En 2014, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes (**79,7 ans**) et les femmes (**85,7 ans**) reste important dans la Loire (**6 ans**) bien que les gains en espérance de vie constatés ces dix dernières années aient été plus rapides pour les hommes que pour les femmes. Les indicateurs d'espérance de vie de la Loire sont légèrement supérieurs à ceux de la France Métropolitaine pour les deux sexes et positionnent le département au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Après 60 ans, les écarts d'espérance de vie observés entre le département, la région et le reste du pays sont faibles et peu significatifs.



L'espérance de vie en bonne santé correspond au nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre à la naissance. Une bonne santé est définie par l'INSEE comme l'absence de limitations d'activités dans les gestes de la vie quotidienne et l'absence d'incapacités. Cet indicateur combine des informations sur la mortalité et la morbidité. En 2012, l'espérance de vie en bonne santé est estimée à **63,8 ans** et **62,6 ans** pour les femmes et les hommes résidant en France métropolitaine.

La différence entre ces deux indicateurs correspond à la période théorique pendant laquelle le risque de dépendance est plus élevé. Cette période estimée à **15,7 ans** pour les hommes et **20,5 ans** pour les femmes a eu tendance à s'allonger au cours de la dernière décennie.

▪ **7 201 décès dans la Loire en 2014 dont 90% interviennent après l'âge de 60 ans**

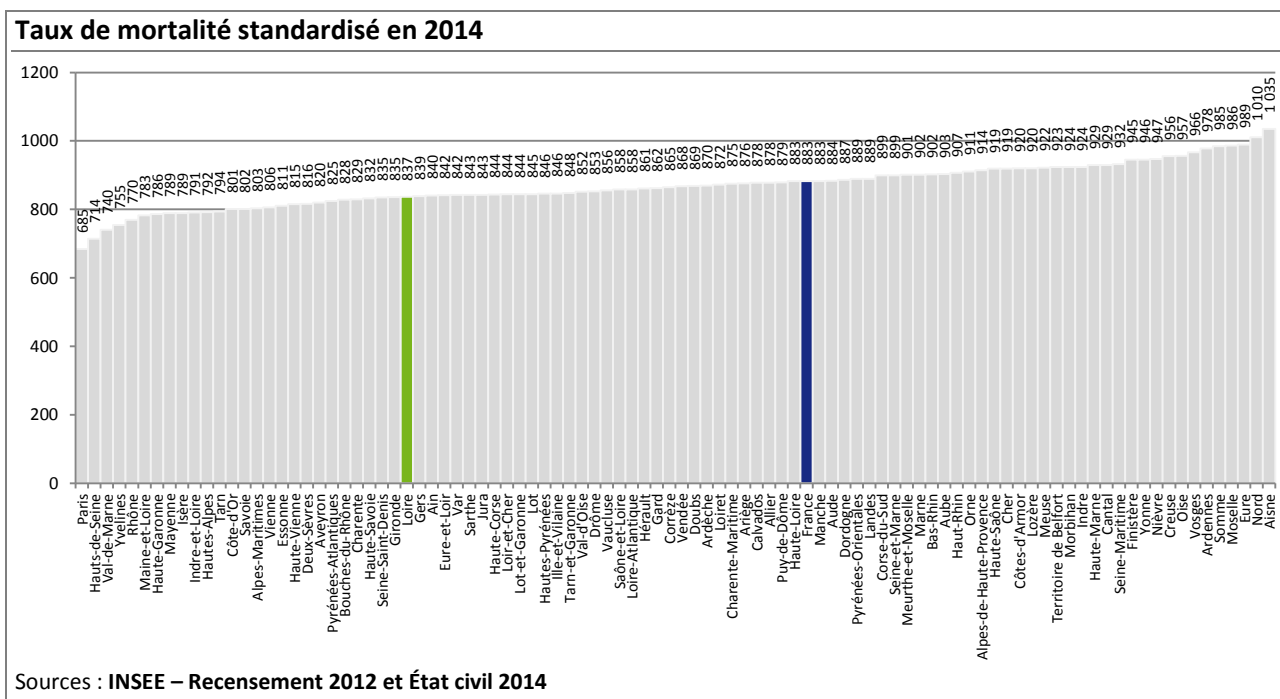


Indicateur de mortalité en 2014:

	Nombre de décès	Taux brut de mortalité (‰)	Taux brut de mortalité des hommes (‰)	Taux brut de mortalité des femmes (‰)	Taux de mortalité standardisé des 0-64 ans (‰)	Taux de mortalité standardisé des 65 ans ou plus (‰)
Département de la Loire	7 201	9,5	9,5	9,5	1,7	36,5
Auvergne-Rhône-Alpes	62 977	8	8,3	7,8	1,6	35,6
France Métropolitaine	545 028	8,5	8,8	8,2	1,9	36,7

Le taux brut de mortalité correspondant au rapport entre le nombre de décès et la population totale est estimé pour la Loire à **9,5 pour 1 000** en 2014 soit **un point** de plus qu'en France Métropolitaine et **1,5 point** par rapport à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Au regard des indicateurs standardisés, les taux de mortalité dans la Loire sont finalement comparables à ceux observés aux échelles géographiques supérieures. Le taux de mortalité prématuré, c'est-à-dire avant 65 ans est même légèrement inférieur au taux métropolitain. Après 65 ans, le taux de mortalité standardisé est légèrement mais significativement supérieur au taux observé en région Auvergne-Rhône-Alpes.



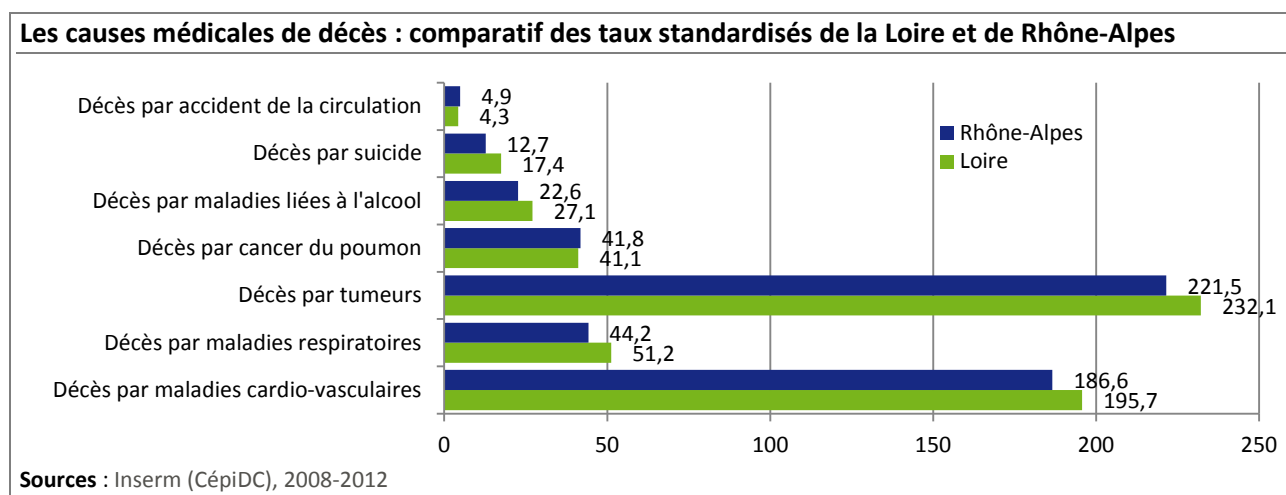
▪ Les causes de décès et la morbidité

Les principales causes de décès dans la Loire sont recensées dans le tableau ci-dessous. Les effectifs sont déclinés par cause et par sexe et totalisés dans la colonne « Ensemble ». Les données de mortalité sont issues du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'INSERM. Elles correspondent aux effectifs moyens observés entre 2008 et 2012.

Les principales causes de décès dans la Loire entre 2008 et 2012	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Ensemble
Nombre de décès annuels toutes causes	3 583	3 595	7 178
Décès prématurés toutes causes (avant 65 ans)	839	379	1 218
Décès par tumeurs	1 225	874	2 099
Décès par cancer du poumon	272	86	358
Décès par cancer du sein		144	
Décès par maladies cardio-vasculaires	867	1 044	1 911
Décès par maladies respiratoires	272	229	502
Décès par maladies liées à l'alcool	186	43	229
Décès par suicide	100	36	136
Décès par accident de la circulation	26	6	32

Source : Inserm (CépiDc), 2008-2012 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Les taux de mortalité pour chacune des causes présentés dans le graphique ci-dessous ont été standardisés par rapport à la structure démographique de la région Rhône-Alpes. Ils sont calculés pour 100 000 habitants.



○ Le cancer :

Comparatif des taux standardisés de mortalité et d'admission en Affections de Longue Durée

Tumeurs	Admission en ALD			Mortalité		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	551,5	434,5	478,7	335,2	161,2	232,1
Rhône-Alpes	548,7	441,4	482,8	311,6	158,5	221,5

Sources : Inserm (CépiDc), 2008-2012 et Cnamts, CCMSA, RSI 2013 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Même si l'évolution à la hausse de leur incidence semble ralentir de manière récente, les cancers occupent toujours une place grandissante en termes de morbidité, en raison des modifications démographiques, de l'amélioration du dépistage et du diagnostic mais aussi pour certains types de cancer de l'accroissement de

certaines facteurs risques avérés ou suspectés (tabagisme féminin, expositions professionnelles ou environnementales...). Les cancers sont devenus, malgré la baisse constante de la mortalité, la première cause de décès dans la Loire (**2 100** en moyenne par an sur la période 2008-2012) et représentent le deuxième motif d'admission en Affections de Longue Durée (**4 100** admissions en 2013 dans la Loire).

Si les taux d'admission en ALD pour un cancer sont comparables entre la Loire et la région Rhône-Alpes, on observe des différences au niveau du taux de mortalité qui est significativement plus élevé dans la Loire notamment en raison d'un taux plus élevé pour les hommes.

○ Les maladies cardiovasculaires

Comparatif des taux standardisés de mortalité et d'admission en Affections de Longue Durée

Maladies cardiovasculaires	Admission en ALD			Mortalité		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	874,1	430,9	627,2	251,7	158,2	195,7
Rhône-Alpes	839,0	423,2	610,1	235,4	152,3	186,6

Sources : Inserm (CépiDC), 2008-2012 et Cnamts, CCMSA, RSI 2013 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Les maladies cardio-vasculaires occupent une place prépondérante dans la mortalité et la morbidité, elles représentent **27%** des décès dans la Loire (**1911** en moyenne entre 2008 et 2012) et représentent le premier motif d'admission en affection de longue durée avec près de **5 700** admissions annuelles dans la Loire. Les maladies cardio-vasculaires sont fortement prévalentes chez les personnes âgées notamment au-delà de 75 ans et touchent plus fortement les hommes. La Loire présente des taux supérieurs aux taux régionaux pour la mortalité et pour les admissions en Affections de Longue Durée. Les avancées thérapeutiques et certaines modifications de comportement (baisse du tabagisme par exemple) ont entraîné une baisse importante de la mortalité depuis plusieurs décennies mais la prévalence des patients concernés ne cesse de croître. De plus, l'évolution positive de la mortalité liée aux maladies cardiovasculaires semble ralentir ces dernières années.

○ Les maladies de l'appareil respiratoire :

Comparatif des taux standardisés de mortalité et d'admission en Affections de Longue Durée

Maladies respiratoires	Admission en ALD			Mortalité		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	48,6	31,0	38,6	80,1	34,5	51,2
Rhône-Alpes	72,2	44,3	56,4	64,4	32,0	44,2

Sources : Inserm (CépiDC), 2008-2012 et Cnamts, CCMSA, RSI 2013 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Dans la Loire, les maladies de l'appareil respiratoire sont à l'origine de **2%** des admissions en ALD et de **7%** des décès soit environ **500** par an en moyenne. Le taux d'admission en ALD est inférieur au taux rhônalpin, à l'inverse le taux de mortalité est significativement supérieur à la valeur régionale. En complément de la mortalité et des ALD, la prévalence des maladies respiratoires peut être illustrée en précisant que **5,5%** de la population suit un traitement antiasthmatique régulier soit **41 232** patients sous traitement antiasthmatique dans la Loire en 2014 selon les données Régime général de l'Assurance Maladie.

○ Le diabète :

Comparatif des taux standardisés

Diabète	Admission en ALD			Patients sous traitement antidiabétique		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	435,0	289,7	358,1	5201,2	3717,7	4 374,6
Rhône-Alpes	439,7	291,5	360,9	4822,1	3 406,2	4 048,2

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI 2013 et Régime général de l'Assurance Maladie 2014 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Selon les données du Régime général de l'Assurance Maladie **4 %** de la population de la Loire serait sous traitement antidiabétique soit **30 272** patients. Cette pathologie très sujette aux disparités géographiques et sociales de santé connaît en croissance significative alors qu'il s'agit d'une maladie grave, progressive, constituant un facteur de risque de nombreuses pathologies, à l'origine de nombreuses complications et accessible aux mesures de prévention. Le nombre d'admissions en ALD pour diabète est également en progression. Il dépasse les **3 000** admissions dans la Loire en 2013. Si **80%** des admissions en ALD pour diabète se font avant 75 ans, la prévalence du diabète augmente avec l'âge. Ainsi dans la région, **12%** des 65 ans et plus sont sous traitement antidiabétique : **14%** chez les hommes et **10%** chez les femmes.

○ Les maladies neurologiques :

En dehors de la maladie d'Alzheimer, les taux d'admission en ALD pour pathologies neurologiques (essentiellement maladie de Parkinson) sont plus élevés en Rhône-Alpes qu'en France.

Les maladies neurologiques demeurent très variées dans leur mode d'expression et sont, pour certaines d'entre elles, associées au vieillissement. Longtemps réputées incurables, elles bénéficient depuis une dizaine d'années d'une gamme de nouveaux traitements qui contribuent à améliorer la qualité de vie des malades. Mieux connues et mieux repérées, leur fréquence et la mortalité qui leur est attribuée apparaît en forte croissance.

Comparatif des taux standardisés liés à la maladie d'Alzheimer

Maladie d'Alzheimer	Admission en ALD			Patients de 65 ans et plus sous traitement anti-Alzheimer		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	1 003,9	1 398,7	1 256,5	900,8	1100,2	1 031,8
Rhône-Alpes	932,3	1 339,5	1 186,8	1 086,1	1 344,9	1 252,4

Sources : Cnamts, CCMSA, RSI 2013 et Régime général de l'Assurance Maladie 2014 - Balises - ORS Rhône-Alpes

On comptabilise **1 000** nouvelles admissions en ALD pour maladie d'Alzheimer en 2013 dans la Loire dont plus de **85 %** concernent des personnes de 75 ans et plus. Le taux d'admission est plus élevé qu'en Rhône-Alpes. Selon les données du Régime général de l'Assurance Maladie, **1 300** patients de 65 ans et plus se trouvent sous traitement anti-Alzheimer soit un taux standardisé de **1 031** pour 100 000 inférieur au taux rhônalpin (**1 252/100 000**)

○ Les maladies neuro-psychiatriques :

Comparatif des taux standardisés

Patients sous traitement	Psychotropes (hors antidépresseur et hors neuroleptique)			Antidépresseurs			Neuroleptiques		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Département de la Loire	7 164,2	11 058,0	9 334,1	4 862,0	9 318,0	7 294,6	2 089,8	1 896,6	2 010,1
Rhône-Alpes	5 181,8	8 321,0	6 900,0	3 772,4	7 516,0	5 781,4	1 620,6	1 568,5	1 608,6

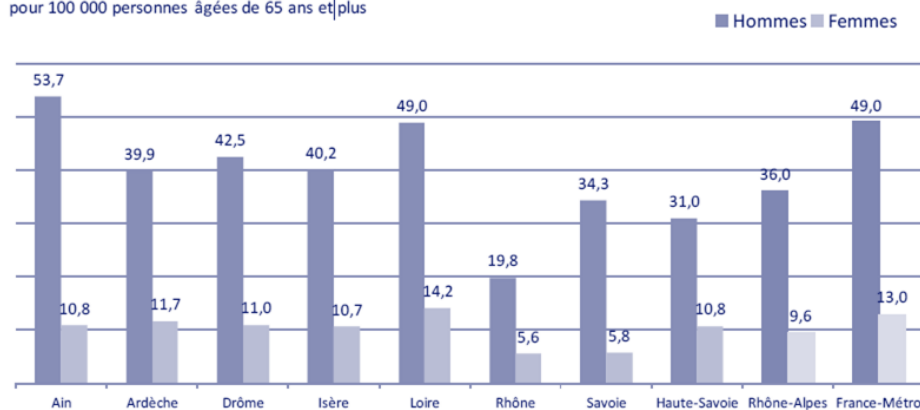
Sources : Régime général de l'Assurance Maladie 2014 - Balises - ORS Rhône-Alpes

Les taux standardisés de patients sous traitement psychotrope sont significativement plus élevés dans la Loire que dans le reste de la région Rhône-Alpes. Ces écarts sont observés pour les deux sexes et pour chaque famille de psychotrope : antidépresseurs, neuroleptiques ou autres. La prévalence des traitements psychotropes augmente fortement avec l'âge avec un pic vers 80-85 ans. Seule la prévalence des traitements neuroleptiques continue de croître au-delà. La prévalence de ces traitements aux âges avancés de la vie est aussi liée aux vertus antalgiques de certains psychotropes et à leur rôle dans la gestion de la douleur.

Sur la période 2008-2012, le département de la Loire a enregistré en moyenne **136** décès par suicide par an dont **74%** concernent des hommes. Le taux standardisé de mortalité par suicide constaté dans le département (**17,4**) est supérieur au taux régional (**14,7**) et placent la Loire parmi les départements les plus touchés en Rhône-Alpes. Le taux de suicide évolue en fonction de l'âge. Chez les hommes, il augmente jusqu'à 45 ans puis décroît avant de ré augmenter fortement à partir de 75 ans.

Le taux standardisé de mortalité par suicide des 65 ans et plus en Rhône-Alpes

pour 100 000 personnes âgées de 65 ans et plus



Le taux de mortalité chez les personnes âgées de 65 ans et plus varie de manière très importante d'un département à l'autre. Ainsi le département de l'Ain enregistre un taux de mortalité par suicide chez les hommes de 65 ans et plus de 54 pour 100 000 soit un taux presque 3 fois plus élevé que le taux enregistré dans le département du Rhône.

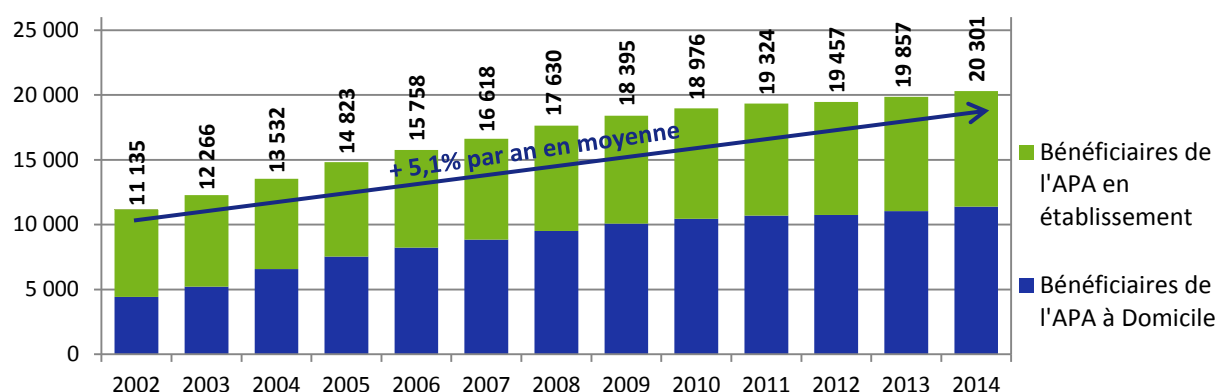
Sources : **Suicide et tentatives de suicide en Rhône-Alpes - 2014 - ORS et ARS Rhône-Alpes et INVS**

B. La dépendance des personnes âgées

▪ L'évolution de la dépendance des personnes âgées : un phénomène à relativiser

À la fin de l'exercice 2014, **20 301** personnes âgées dépendantes bénéficiaient de l'APA à domicile ou en établissement soit une augmentation de la file active de **+ 5,1 %** par an depuis la mise en œuvre du dispositif en 2002. Les personnes âgées dépendantes bénéficiaires de l'APA représentent **10,1%** de la population âgée de 60 ans et plus. Ce taux était de **9,2%** en 2007 et **6,7%** en 2002.

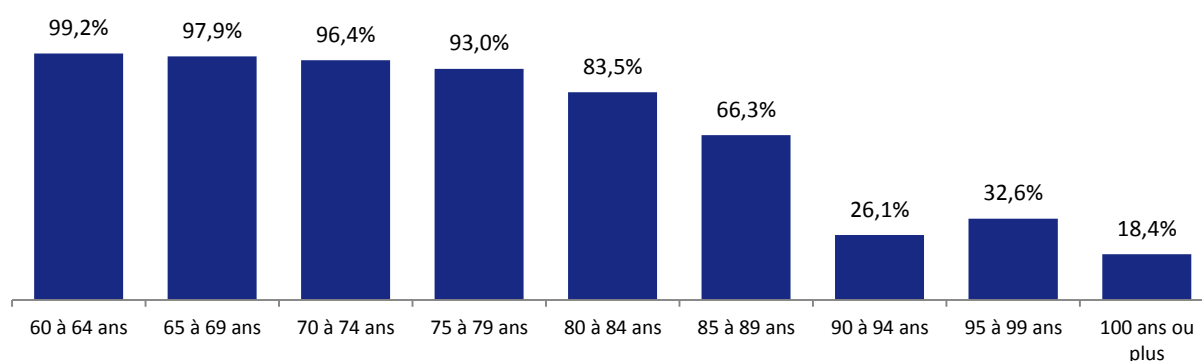
Évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA depuis 2002:



Source : Conseil Départemental de la Loire – Données dispositif APA depuis 2002

Une immense partie des personnes âgées de 60 ans et plus (**89,9%**) est ainsi considérée au regard de la grille AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) comme autonome ou quasi-autonome. La répartition par tranche d'âges précise même que **98,7%** des personnes âgées de 60 à 69 ans et **94,7%** de 70 à 79 ans ne sont pas dépendantes. La perte d'autonomie se renforçant seulement et nettement au-delà de 90 ans avec un taux de dépendance évalué à **73%** pour cette tranche d'âge.

Taux de personnes âgées non dépendantes à chaque tranche d'âge



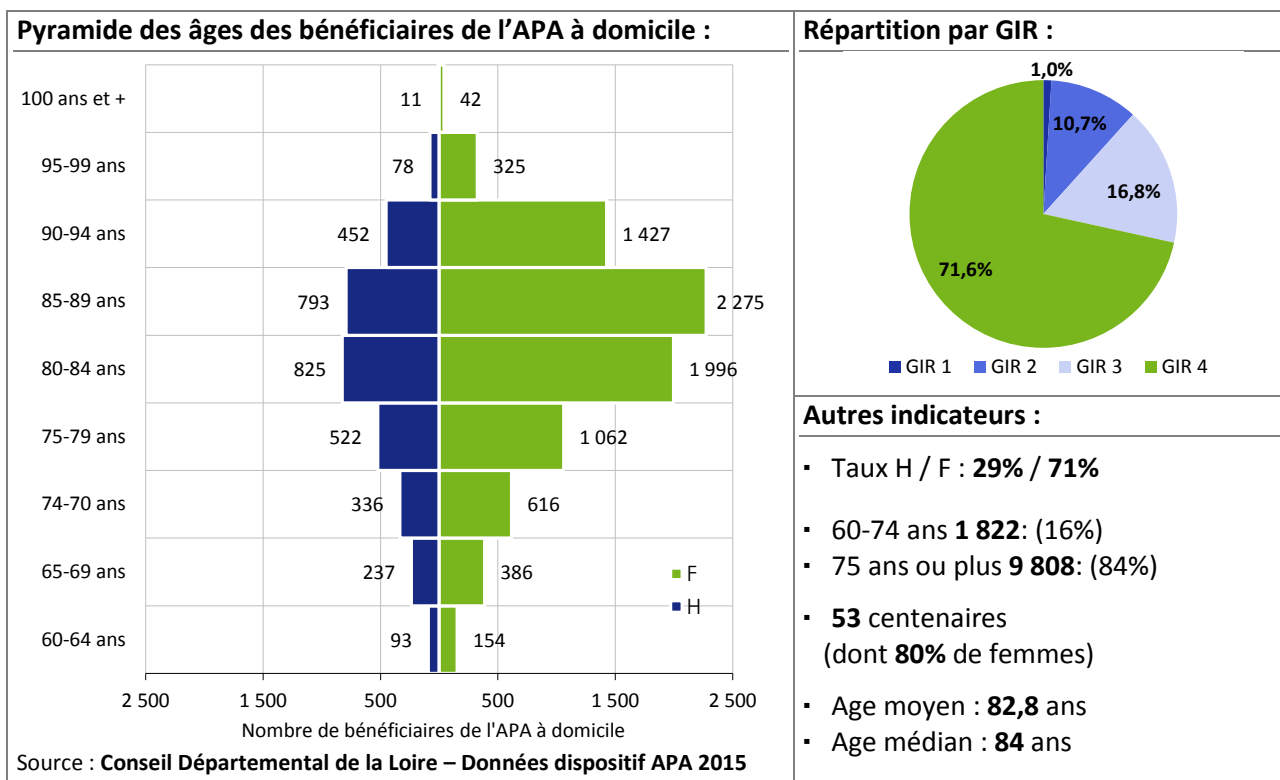
Sources : INSEE 2015 – Recensement rénové de la population 2012 et Conseil Départemental de la Loire – Données dispositif APA en 2014

Selon les estimations de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) réalisées en 2005, un individu ayant atteint l'âge de 65 ans a une probabilité légèrement supérieure à **40%** de devenir dépendant. D'autres estimations indiquent que parmi les personnes nées entre 1940 et 1954 et qui atteignent l'âge de 60 ans, **41%** connaîtront au moins une année de dépendance (INSEE 2006). **Plus d'une personne sur deux ne sera donc jamais dépendante.**

Au niveau national, l'INSEE prévoit entre 2012 et 2040 une hausse de 1,2 millions à 2 millions de bénéficiaires de l'APA, soit une augmentation de **+67%**. En appliquant cette évolution pour la Loire, le nombre de bénéficiaires de l'APA devrait dépasser les **32 000** personnes à l'horizon 2040. (Source : **INSEE Analyses n°11 – septembre 2013**)

▪ Les personnes âgées bénéficiaires de l'APA à domicile

Au regard du profil des bénéficiaires de l'APA à domicile à la fin de l'année 2015, on constate que les personnes âgées dépendantes restent plutôt concentrées aux grands âges. **84%** d'entre elles sont âgées de plus de 75 ans, l'âge médian se situant autour de **84** ans. Le taux de femmes parmi les bénéficiaires de l'APA à domicile est nettement supérieur à celui constaté pour l'ensemble de la population des personnes âgées de 60 ans et plus (**71%** contre **57%**). Près de **71%** des bénéficiaires de l'APA à domicile sont en GIR 4 et **17 %** en Gir 3. Les bénéficiaires de l'APA à domicile classés en GIR 1 et 2 qui représentent **12%** des bénéficiaires sont significativement moins représentés dans la Loire qu'au niveau national (**19%**).



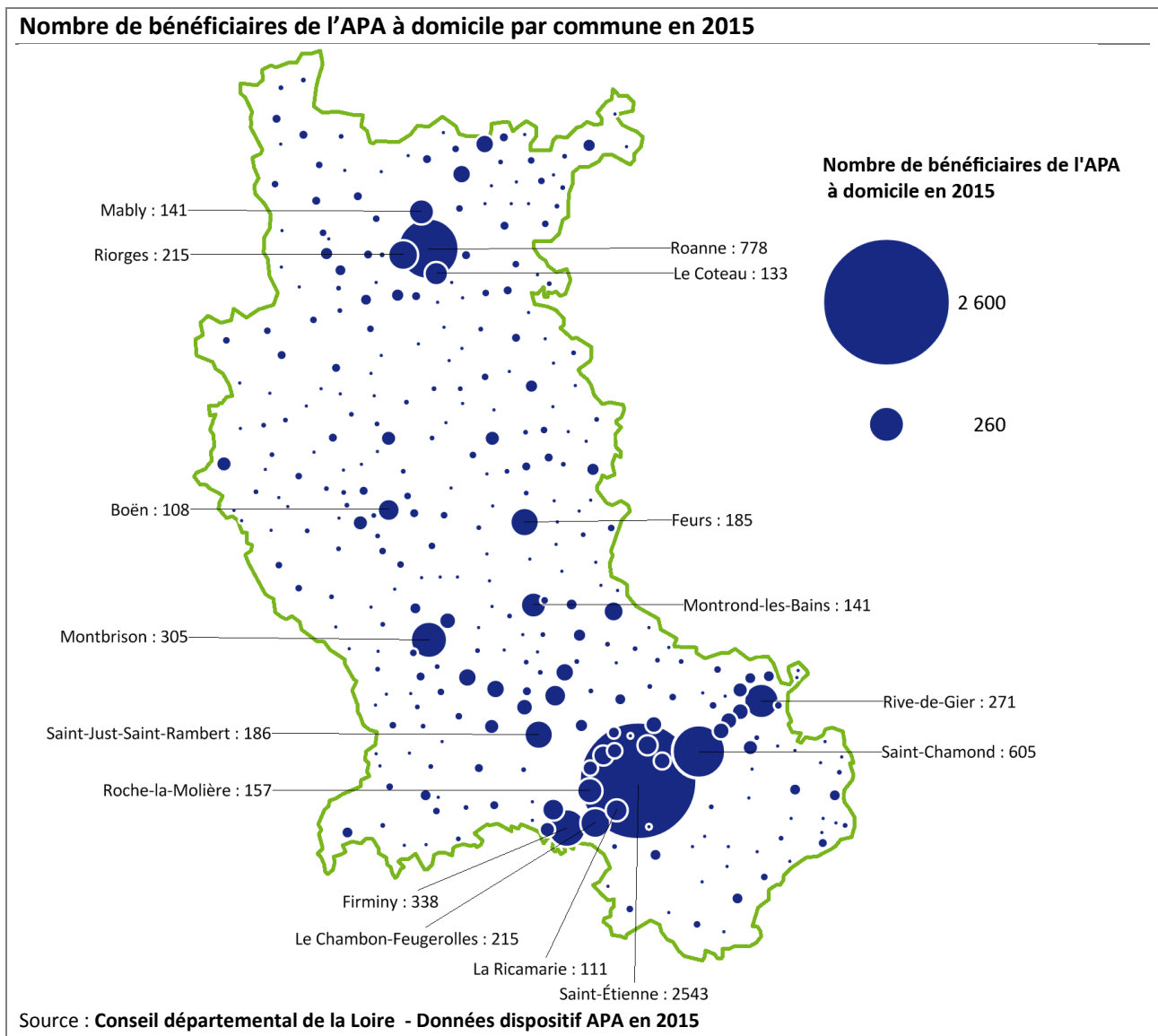
En 2015, les bénéficiaires de l'APA à domicile se concentrent essentiellement dans la filière gérontologique du bassin de St-Etienne qui représente à elle seule **38%** des bénéficiaires. On comptabilise également un nombre important de bénéficiaires dans les filières du Pays du Roannais (**24%**) et du Forez (**18%**)

Les bénéficiaires de l'APA à domicile en 2015 dans les filières de la Loire

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	GIR 4	GIR 3	GIR 2	GIR 1	TOTAL	Taux de bénéficiaires de l'APA à dom. / population 75 ans et plus
Pays du Roannais	2 083	432	243	25	2 783	15,4%
Forez	1 473	358	219	25	2 075	18,8%
Bassin de St-Etienne	3 149	733	504	40	4 426	12,6%
Vallée du Gier	900	252	196	20	1 368	15,9%
Vallée de l'Ondaine	548	131	65	3	747	12,9%
Région de Vienne	124	23	18	0	165	11,5%
Ardèche Nord	59	22	3	0	84	10,2%
Département de la Loire	8 334	1 951	1 248	113	11 648	14,4%

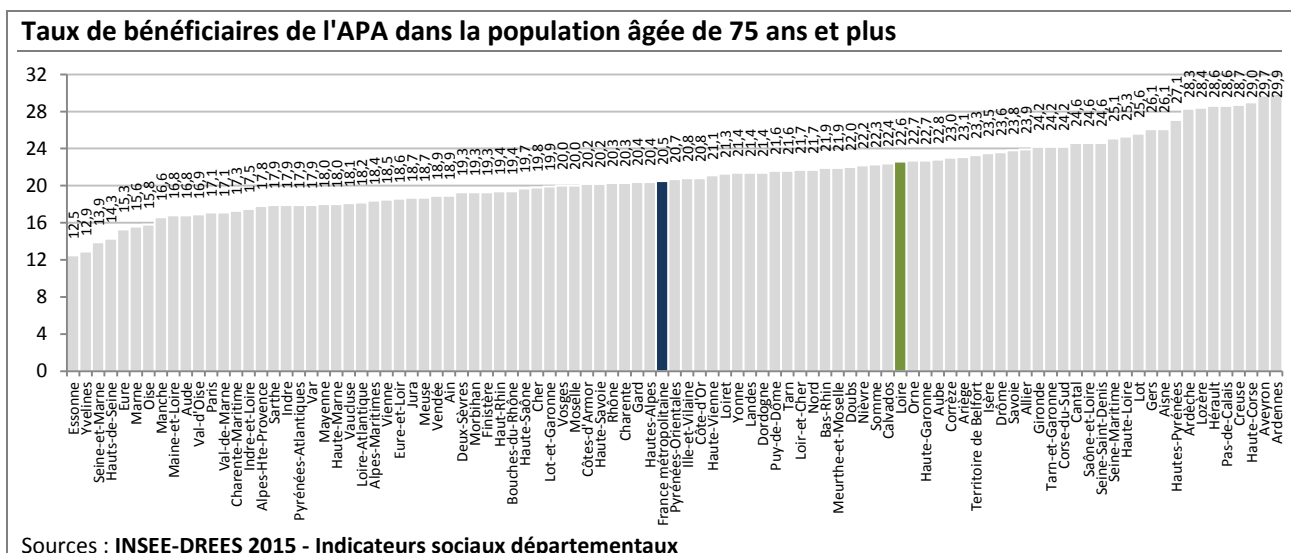
Source : Conseil Départemental de la Loire – Données dispositif APA 2015

Dans la carte ci-contre, seules les 16 communes comptant plus de 100 bénéficiaires de l'APA à domicile ont été étiquetées. Cette carte, assez semblable à celle de la population âgée de 60 ans et plus met en évidence une forte concentration des bénéficiaires sur les principales communes du département : Saint-Etienne, Roanne et Saint-Chamond qui représentent respectivement **22%**, **7%** et **5%** des bénéficiaires.

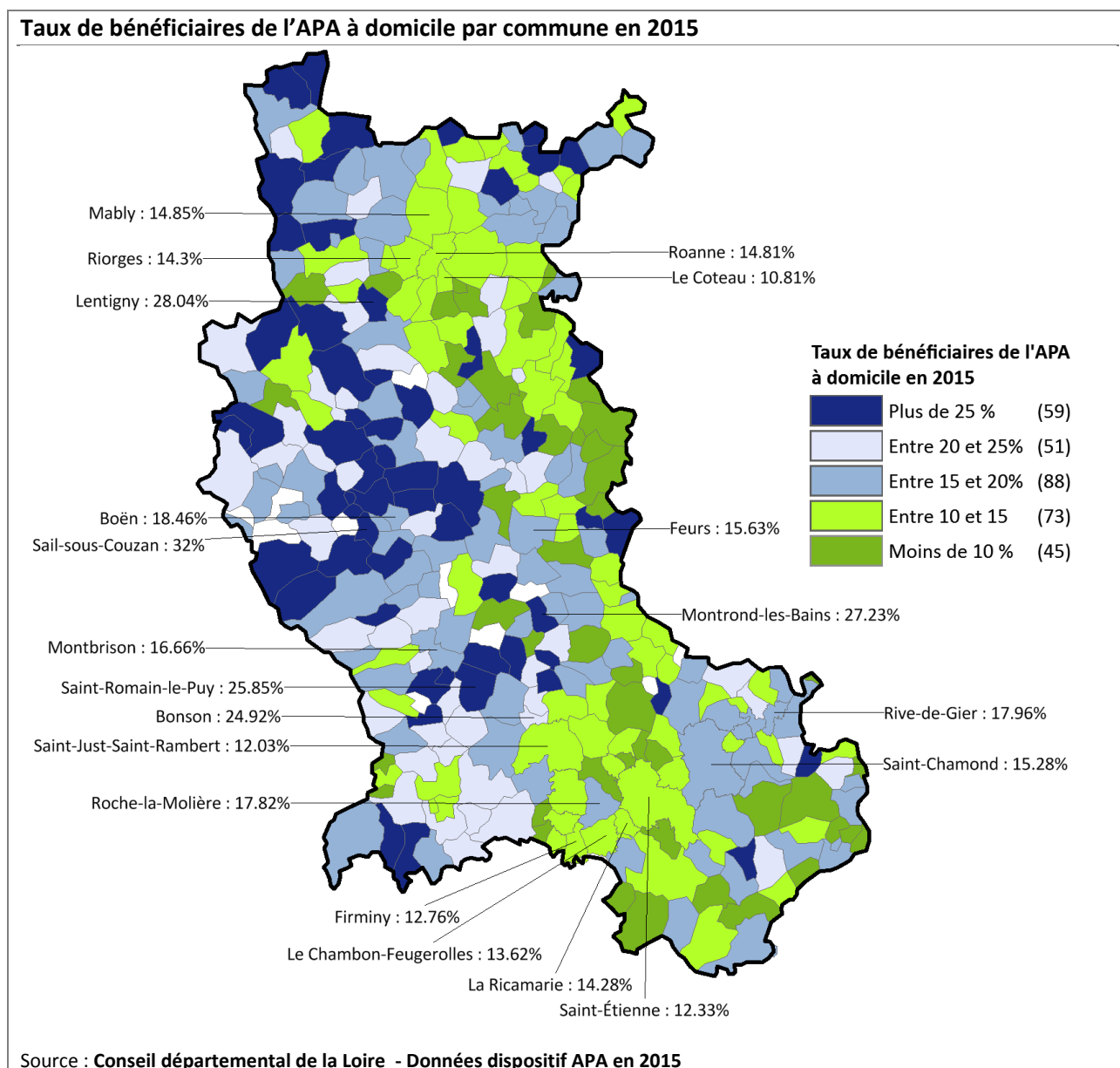


■ Un niveau de dépendance des séniors ligériens supérieur au niveau national

Le taux de bénéficiaires de l'APA (à domicile et en établissement) dans la population âgées de 75 ans et plus est plus élevé dans la Loire (**22,6%**) qu'en France métropolitaine (**20,5%**). Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le département se situe dans le troisième quartile à l'échelle nationale.



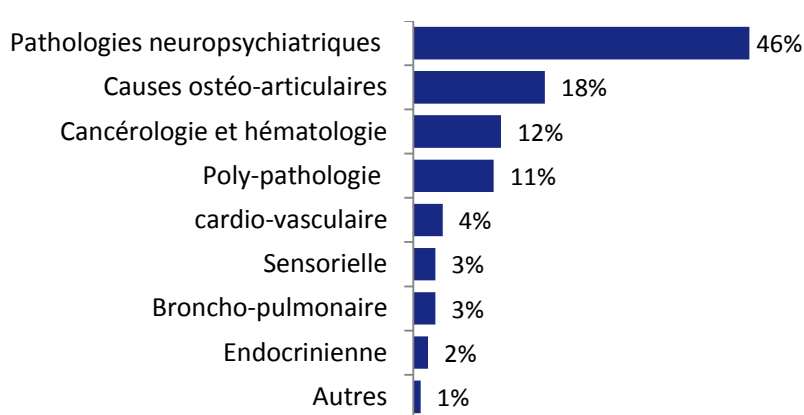
L'analyse infra départementale du taux de bénéficiaires de l'APA à domicile dans la population des plus de 75 ans permet de mettre en évidence les territoires où le niveau de dépendance des seniors ligériens est le plus important. A l'échelle des filières gérontologique, les taux les plus élevés sont observés dans le Pays du Roannais (**15,4%**), la vallée du Gier (**15,9%**) et dans une plus large mesure dans la filière du Forez (**18,8%**). Des taux supérieurs au niveau départemental (**14,4%**) sont également relevés dans un grand nombre de communes du nord et de l'ouest du département. Ces communes qui représentent parfois de faibles effectifs de bénéficiaires se trouvent hors des principales aires urbaines de la Loire. Parmi les communes qui disposent d'un nombre de bénéficiaires suffisant pour calculer un taux significatif on peut relever celles de Sail-sous-Couzan(**32%**), Lentigny (**28%**), Montrond-les-Bains (**27%**), Saint-Romain-le-Puy (**26%**) et Bonson (**25%**).



▪ Les principales causes d'entrée dans l'APA

Les pathologies neuropsychiatriques restent la principale cause d'entrée dans la perte d'autonomie suivies des causes ostéo-articulaires. Contrairement aux autres groupes de pathologies où les proportions augmentent le plus souvent avec le degré de dépendance, les pathologies ostéo-articulaires sont plus fortement présentes chez les personnes entrant dans l'APA en GIR 4.

La troisième cause médicale d'entrée dans la dépendance concerne les pathologies liées à la cancérologie ou à l'hématologie (**12%**). Il s'agit principalement de cas de cancers. Cependant, si on fait abstraction des

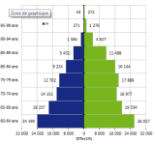


GIR 4, les cancers représentent alors la 2^{ème} cause d'entrée dans la dépendance après les AVC (Accidents Vasculaires Cérébraux) pour le GIR 1 et après la maladie d'Alzheimer pour les GIR 2 et 3. Enfin la poly-pathologie arrive avec **11%** immédiatement derrière la cancérologie/hématologie comme 4^{ème} cause la plus fréquente d'entrée dans la perte d'autonomie.

Au total, tous GIR confondus (1 à 4) les pathologies les plus fréquemment retrouvées à l'occasion d'une première demande d'APA sont :

- La maladie d'Alzheimer et les syndromes apparentés : **22%**
- Les cancers et hémopathies malignes : **12%**
- La polypathologie : **11%**
- La maladie de Parkinson : **9%**
- Les Accidents Vasculaires Cérébraux : **9%**
- La pathologie ostéo-articulaire dégénérative : **9%**

Rappel des principaux indicateurs en matière de santé et dépendance

ENJEUX 	Des indicateurs d'espérance de vie comparables au niveau national	Un taux de mortalité satisfaisant mais qui se dégrade légèrement après 65 ans	Des indicateurs de mortalité et de morbidité parfois élevés selon les causes	Un niveau de dépendance des séniors ligériens supérieur au niveau national
INDICATEURS 	Espérance de vie : Hommes 79,7 ans Femmes 85,7 ans Une période de risque de dépendance élevée et différente selon le sexe : Hommes 15,7 ans Femmes 20,5 ans	6 511 décès de personnes de 60 ans et plus au cours de l'année Un taux brut de mortalité élevé mais qui passe en dessous du taux métropolitain une fois standardisé. Taux de mortalité standardisé : 837 pour 100 000 habitants contre 883 au niveau national Un taux de mortalité après 65 ans légèrement mais significativement supérieur au niveau national	Une mortalité plus importante pour certains cancers, pour maladies cardiovasculaires ou de l'appareil respiratoire Un taux de suicide important après 65 ans notamment chez les hommes (49 contre 36 en RA). Des entrées en ALD plus fréquentes pour les maladies de l'appareil respiratoire. Une consommation importante de psychotropes	20 300 bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement Un taux de bénéficiaires de l'APA dans la population en progression (22,6% en 2014) et supérieur de 2 points au niveau national Une perte d'autonomie qui se renforce seulement mais nettement au-delà de 90 ans avec un taux de dépendance de la tranche d'âge évalué à 73%
TERRITOIRES 				-En volume : les grandes agglomérations de la Loire -En taux : la plupart des communes rurales du nord et de l'ouest du département

Indicateur synthétique de fragilité

L'indicateur synthétique de fragilité réalisé dans le cadre de ce diagnostic propose de rassembler au sein d'un même indicateur plusieurs variables pouvant refléter la fragilité de la population après 60 ans. Cet indicateur construit à partir de la méthode statistique du scoring permet de mettre en lumière les territoires qui cumulent diverses formes de fragilité afin d'identifier les filières qui nécessitent plus qu'ailleurs des actions de prévention à destination des personnes âgées.

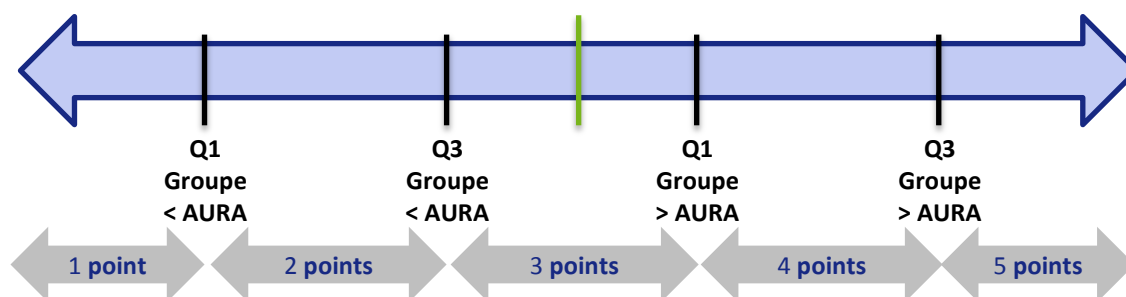
L'indicateur synthétique repose sur les 7 variables ci-dessous :

- Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus
- Taux de personnes âgées de 75 ans et plus dans la population.
- Taux de mortalité
- Taux de 60 ans et plus vivant seuls
- Taux de 60 ans et plus résidant dans une commune pas ou peu équipée
- Taux des CSP Agriculteurs, Ouvriers et inactif/chômeurs parmi les plus de 55 ans
- Taux de chômage des 55 ans et plus.

Il est calculé pour chacune des **44** filières de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La méthode de scoring utilisée pour le calcul de l'indicateur synthétique de fragilité

L'indicateur de fragilité a été construit à partir d'une méthode utilisée par l'INSEE dans une étude réalisée en 2012 sur «Les Inégalités territoriales en Rhône-Alpes ». Cette méthode consiste, pour chaque indicateur, à séparer les 44 filières en deux groupes autour de la moyenne calculée pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour le groupe de territoires qui se trouve en-dessous de la moyenne, on détermine le premier et le troisième quartile. Si le territoire a un indicateur inférieur à Q1 alors il obtient 1 point, s'il est inférieur à Q3 il en obtient 2, sinon il obtient 3 points. Pour le groupe au-dessus de la moyenne, on procède de la même façon en calculant les quartiles de l'échantillon. Les territoires dont l'indicateur est entre la moyenne et Q1 obtiennent 3 points, 4 points entre Q1 et Q3 et 5 points pour les territoires au-dessus de Q3.



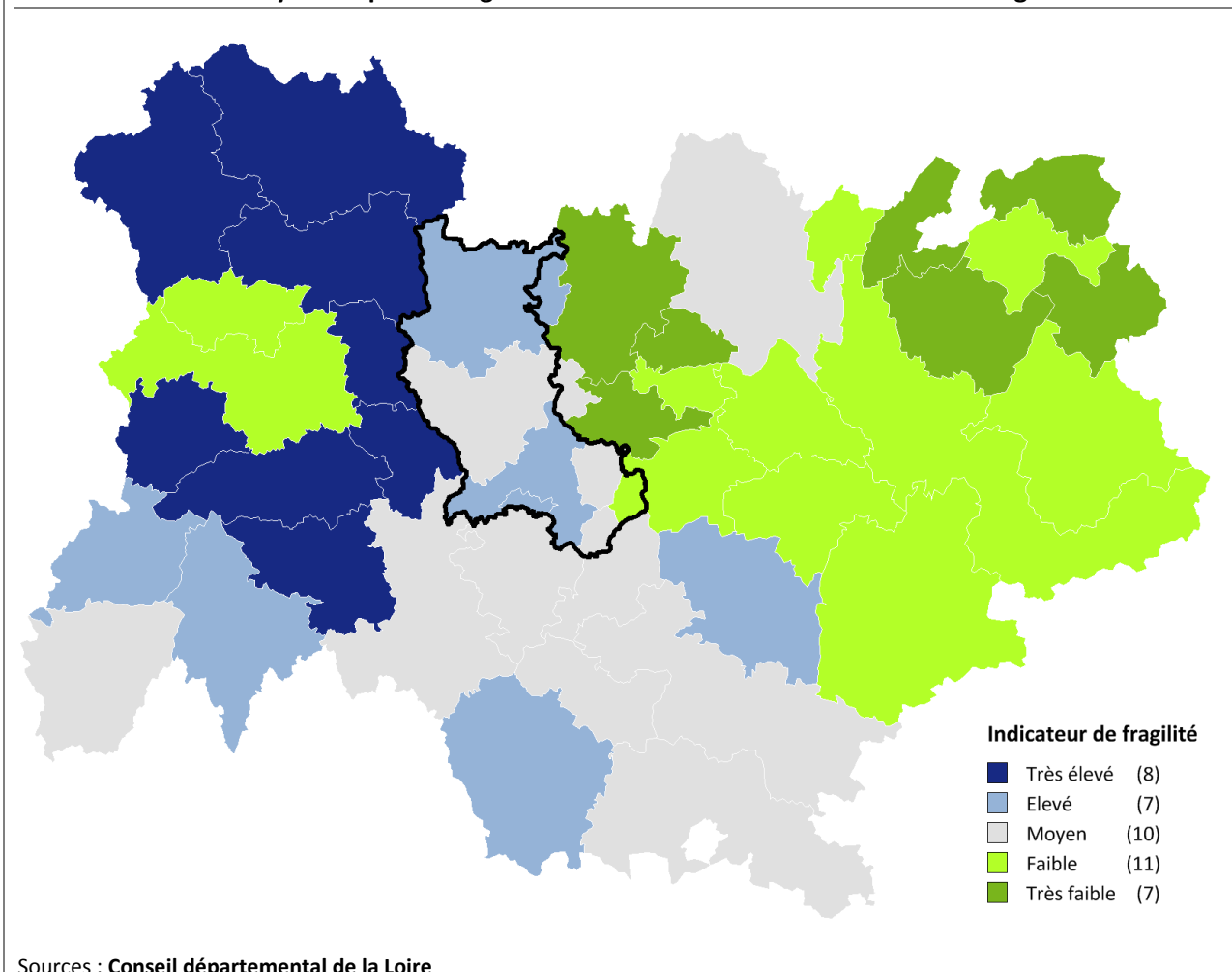
On procède ainsi pour les 7 variables qui composent l'indicateur synthétique. La somme des points obtenue permet de déterminer un score pour chaque filière qui correspond à l'indicateur de fragilité.

Le tableau suivant présente les résultats du calcul de l'indicateur synthétique de fragilité pour les 7 filières gériatriques de la Loire :

Filières gérontologiques (Partie ligérienne uniquement)	Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus	Taux de 75 ans et plus dans la population	Taux de mortalité	Taux de 60 ans et plus vivant seuls	Taux de 60 ans et plus vivant dans une commune non équipée	Taux des CSP 1, 6 et 8	Taux de chômage des 55 ans et plus	Indicateur de fragilité
Bassin de St Etienne	85 511	10,7%	942	30,2%	4,4%	35,5%	10,3%	Élevé
Pays Roannais	50 522	12,1%	1 082	29,2%	17,2%	40,2%	9,9%	Élevé
Vallée de l'Ondaine	13 059	12,7%	1 068	31,8%	0,5%	42,0%	10,8%	Élevé
Ardèche Nord	19 940	10,7%	1 007	25,9%	24,6%	42,0%	9,7%	Moyen
Filière du Forez	32 080	9,6%	845	26,8%	33,6%	40,9%	8,9%	Moyen
Vallée du Gier	22 294	9,4%	900	28,5%	7,2%	41,6%	10,7%	Moyen
Région de Vienne	45 276	8,4%	747	25,8%	14,6%	36,1%	9,1%	Faible

Au regard de cet indicateur et de la carte ci-dessous on observe qu'aucune filière de la Loire n'obtient un indicateur de fragilité très élevé. Ce niveau d'indicateur n'est obtenu que par des filières de l'ancienne région Auvergne. A l'opposé, le constat est similaire dans la mesure où aucune filière de la Loire n'obtient un indice très faible. Ce niveau étant cette fois-ci réservé aux filières plus jeunes du Rhône et des deux départements de Savoie. Trois filières de la Loire obtiennent un niveau de fragilité élevé : le Bassin de St-Etienne, le Pays Roannais et la Vallée de l'Ondaine. Les filières d'Ardèche Nord, du Forez et de la vallée du Gier obtiennent un indice moyen alors que la partie ligérienne de la filière de la région de Vienne apparaît comme étant la seule à disposer d'indicateurs globalement plus favorables qu'au niveau régional.

Carte de l'indicateur synthétique de fragilité calculé à l'échelle des 44 filières de la région AURA



Résultat détaillé par filière gérontologique:

Filières gérontologiques	Nombre de personnes âgées de 60 ans et plus	Taux de 75 ans et plus dans la population	Taux de mortalité	Taux de 60 ans et plus vivant seuls	Taux de 60 ans et plus vivant dans une commune non équipée	Taux des CSP 1, 6 et 8	Taux de chômage des 55 ans et plus	Indicateur de fragilité
Montluçon	40 134	13,8%	1 295	31,0%	20,9%	39,2%	10,3%	Très élevé
Vichy	39 380	13,5%	1 306	31,5%	24,9%	38,5%	9,8%	Très élevé
Thiers	12 176	11,2%	1 098	30,6%	25,8%	46,0%	11,3%	Très élevé
Brioude	11 233	13,6%	1 341	29,3%	47,9%	43,9%	8,1%	Très élevé
Issoire	18 315	11,4%	1 108	29,4%	36,7%	44,5%	9,5%	Très élevé
Ambert	7 616	13,7%	1 414	28,6%	36,9%	42,3%	9,0%	Très élevé
Moulins	34 626	12,5%	1 158	29,6%	29,7%	38,7%	7,2%	Très élevé
Mont-Dore	6 386	13,7%	1 380	30,9%	38,0%	41,7%	6,4%	Très élevé
Bassin de St Etienne	85 511	10,7%	942	30,2%	4,4%	35,5%	10,3%	Élevé
Pays Roannais	50 522	12,1%	1 082	29,2%	17,2%	40,2%	9,9%	Élevé
Sud Ardèche	32 115	13,4%	1 258	26,7%	33,5%	35,0%	11,5%	Élevé
Mauriac	10 684	16,9%	1 655	29,0%	35,4%	47,3%	5,5%	Élevé
Drôme Nord	43 562	9,7%	903	27,8%	17,5%	39,5%	9,7%	Élevé
Vallée de l'Ondaine	13 059	12,7%	1 068	31,8%	0,5%	42,0%	10,8%	Élevé
Saint-Flour	10 304	13,7%	1 416	27,2%	51,0%	47,3%	6,1%	Élevé
Montlienne	47 745	10,1%	948	26,8%	14,9%	38,0%	10,8%	Moyen
Le-Puy-en-Velay	30 404	12,2%	1 148	27,6%	29,6%	36,2%	7,4%	Moyen
Ardèche Nord	19 940	10,7%	1 007	25,9%	24,6%	42,0%	9,7%	Moyen
Bassin de Valence	68 636	9,5%	860	28,0%	12,4%	33,9%	9,5%	Moyen
Filière du Forez	32 080	9,6%	845	26,8%	33,6%	40,9%	8,9%	Moyen
Aurillac	25 164	13,0%	1 178	27,8%	25,2%	35,7%	6,8%	Moyen
Yssingeaux	21 521	9,5%	945	26,7%	14,5%	42,8%	10,6%	Moyen
Ardèche Méridion.	16 132	10,6%	1 032	27,4%	31,7%	34,1%	10,1%	Moyen
Pays de l'Ain	69 200	8,9%	835	26,9%	24,5%	34,4%	7,9%	Moyen
Vallée du Gier	22 294	9,4%	900	28,5%	7,2%	41,6%	10,7%	Moyen
Savoie - Belley	84 950	9,2%	830	29,1%	23,5%	31,0%	7,3%	Faible
Riom	17 457	9,5%	934	27,1%	24,0%	35,8%	8,7%	Faible
Rhône Centre	203 800	7,7%	639	33,7%	0,0%	28,9%	9,5%	Faible
Clermont-Ferrand	98 846	8,9%	844	30,0%	9,9%	30,5%	7,2%	Faible
Pays du Haut Bugey	11 896	7,2%	676	27,1%	21,2%	46,7%	12,0%	Faible
Bassin Sud Isère	128 832	8,3%	667	30,1%	7,2%	27,5%	7,1%	Faible
Nord-Isère	50 881	6,5%	645	25,0%	18,3%	38,1%	9,5%	Faible
Région de Vienne	45 276	8,4%	747	25,8%	14,6%	36,1%	9,1%	Faible
Pays Voironnais	38 937	8,3%	797	25,1%	21,4%	35,3%	8,9%	Faible
Alpes-Léman	34 160	6,1%	596	29,6%	10,4%	36,4%	9,9%	Faible
Tarentaise	26 132	8,1%	751	29,7%	18,4%	34,5%	5,8%	Faible
Rhône Nord	60 544	7,8%	726	25,7%	20,0%	35,7%	7,4%	Très faible
Annecy-Rumilly	63 234	7,8%	686	28,2%	15,0%	30,1%	6,8%	Très faible
Chablais	29 828	7,5%	720	28,9%	13,5%	32,9%	8,5%	Très faible
Pays du Mont Blanc	21 917	7,4%	699	28,2%	2,4%	37,7%	7,3%	Très faible
Lyon Nord	47 466	8,4%	705	26,8%	3,5%	27,3%	7,0%	Très faible
St-Julien Pays de Gex	23 813	5,2%	448	27,5%	20,2%	32,1%	7,4%	Très faible
Rhône Sud	64 677	8,0%	696	24,6%	2,6%	28,9%	6,8%	Très faible